

Santé-voyages

Vaccinations et mesures antipaludiques.

Recommandations état septembre 2021

Communiqué par le Comité suisse d'experts en médecine des voyages (CEMV)*

Les changements importants par rapport à la version de juillet 2019 apparaissent [sur fond bleu](#).

Les explications des changements publiés se trouvent dans la colonne « remarques » en [bleu](#).

Pour les pays qui ne sont pas mentionnés dans le tableau, suivre les recommandations générales de voyage de vaccination selon le plan de vaccination suisse (www.bag.admin.ch/plandevaccination).

Concernant la pandémie de COVID-19: les conditions d'entrée spécifiques à chaque pays peuvent changer rapidement.

Pour les règlements d'entrée actuels du pays de destination, se référer à COVID-19 Travel Regulations Map de l'IATA. Pour le retour en Suisse, consulter le site de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) www.bag.admin.ch/voyageurs et celui du Secrétariat d'État aux Migrations (SEM).

En sus du visa, certains pays peuvent encore exiger des vaccinations spécifiques (se renseigner auprès des consulats/ambassades). Certains pays ont également des conditions d'entrée pour les personnes avec une infection VIH (se renseigner auprès des consulats/ambassade ou auprès de l'organisation « European Aids treatment group ». www.eatg.org/hivtravel/). Des modifications des présentes recommandations/règlements seront publiées dans les NEWS HealthyTravel (www.healthytravel.ch) et les nouvelles épidémiologiques de la Société suisse de médecine tropicale et de médecine des voyages (www.tropenmedizin-fmh.ch/fr/contact).

Veillez noter que les informations contenues dans la présente publication – tableaux et cartes – ne doivent pas être utilisées à des fins commerciales. Les autorisations d'utilisation et d'impression peuvent être demandées à la Société suisse de médecine tropicale et de médecine des voyages (www.tropenmedizin-fmh.ch/fr/contact).

Abréviations

YF = fièvre jaune, HA = hépatite A, HB = hépatite B, Ty = fièvre typhoïde, Ra = rage, Me = infections à méningocoques, TBE = Tick-borne Encephalitis: méningo-encéphalite ver-no-estivale (FSME) ou Russian Spring Summer Encephalitis (RSSE), JE = encéphalite japonaise, Ch = choléra, DT = diphtérie-tétanos, Po = poliomyélite, Div = divers
1-12 = janvier-décembre, d = jour, Distr = district, E = est, N = nord, S = sud, W = ouest, obl = obligatoire, Prov = province, VFR = Visiting Friends and Relatives: migrants (famille et amis incl., pour lesquels on admet un risque d'exposition augmenté face à certaines maladies infectieuses) qui visitent leurs parents/amis dans le pays d'origine.

Paludisme: Voir Prophylaxie antipaludique pour les séjours à l'étranger de courte durée et Prophylaxie du paludisme (carte): www.bag.admin.ch/paludisme

Risque:	<p>O = aucun, 1-12 = janvier-décembre, — = pas de risque de malaria, m = altitude au-dessus du niveau de la mer [les données relatives à l'altitude proviennent des <i>Centers for Disease Control and Prevention</i> pour les pays du continent américain, sinon de l'<i>OMS</i>]. La répartition en pourcentage des espèces de Plasmodium indiquées ne concerne que <i>P. falciparum</i> et <i>P. vivax</i> et a été tirée du dernier Rapport mondial sur le paludisme 2020. Une carte du monde est proposée pour illustrer les recommandations de prévention du paludisme par pays.</p> <p>N. B. Des cartes régionales détaillées peuvent être obtenues en complément auprès de la Société suisse de médecine tropicale et médecine des voyages (www.tropenmedizin-fmh.ch/fr/contact). Les cartes ne permettent pas de montrer de manière exhaustive le risque de paludisme dans un pays; de petites zones à risque élevé/faible/minime ne sont pas représentées. De ce fait, il peut y avoir un risque minime de paludisme dans des zones qui sont blanches (c'est-à-dire exemptes de paludisme). Par exemple, au Brésil, de petites zones sont sporadiquement à risque minime de paludisme dans les régions de la forêt atlantique, mais elles ne figurent pas sur la carte.</p>
Protection contre les Moustiques:	<p>Dans tous les régions à risque de paludisme: les mesures de protection contre les moustiques sont recommandées dès le crépuscule et pendant la nuit (répulsifs, vêtements imprégnés, moustiquaires). Selon les pays, les mesures de protection contre les moustiques sont également recommandées au cours de la journée pour prévenir la dengue, la fièvre de chikungunya ou une infection par le virus Zika. Voir aussi HealthyTravel (www.healthytravel.ch)</p> <p>M = risque minime. Seules des mesures de protection contre les moustiques sont recommandées; mesures médicamenteuses non nécessaires.</p>
Prophylaxie:	<p>P = risque élevé de paludisme = Prophylaxie médicamenteuse avec atovaquone & proguanil (Malarone®, Atovaquone Plus Spirig HC®), méfloquine (Mephaquine®), ou doxycycline-monohydrate. APP/DP = prophylaxie médicamenteuse avec atovaquone & proguanil (Malarone®, Atovaquone Plus Spirig HC®) ou doxycycline-monohydrate</p>
Auto-Traitement d'urgence:	<p>M (+T*) = risque faible de malaria = M [protection contre les Moustiques (+ en complément dans des situations à risque particulier, la prise avec soi d'un auto-traitement d'urgence (Traitement) avec Artemether & Lumefantrine (Riamet®) ou avec atovaquone & proguanil (Malarone®, Atovaquone Plus Spirig HC®) est recommandée.</p> <p>T* fait référence à l'auto-traitement d'urgence. Dans les zones à risque faible (cf. carte « Prophylaxie du paludisme »), la prise avec soi d'un auto-traitement d'urgence n'est indiquée que dans des situations à risque particulier. Il s'agit de situations dans lesquelles les voyageurs qui développent de la fièvre n'ont pas accès à une évaluation médicale, respectivement à un examen diagnostique et à un traitement dans les 48 heures, pendant ou après un séjour dans une zone à faible risque de paludisme. Cela concerne principalement les voyageurs se trouvant dans des régions rurales reculées, avec des difficultés de transport (voir l'article « Actualisation des recommandations du Comité suisse d'experts en médecine des voyages concernant la prévention du paludisme chez les voyageurs en 2019 » sur www.bag.admin.ch/paludisme)</p> <p>Pour les personnes potentiellement vulnérables (personnes immunosupprimées, enfants < 5 ans, adultes > 65 ans, personnes souffrant d'une maladie chronique relevante), il est recommandé de procéder à une évaluation individuelle des risques et de proposer une stratégie adaptée en cas de séjour dans des zones à faible risque de paludisme. En cas d'immunosuppression ou en présence d'autres maladies concomitantes complexes, il est conseillé de consulter un-e spécialiste en médecine des voyages ou en médecine tropicale.</p> <p>Si les femmes enceintes ne peuvent éviter de se rendre dans une région où le risque de paludisme est faible, une prophylaxie médicamenteuse est généralement recommandée.</p>

VACCINATIONS	YF = fièvre jaune	<p>La vaccination contre la fièvre jaune ne doit être effectuée que dans les Centres de vaccinations ou chez les médecins spécialisés ayant reçu une autorisation de l'OFSP. Une dose protège probablement à vie, sauf en cas d'immunodéficience ou de grossesse. En raison du risque accru de fièvre jaune dans les pays dans lesquels la maladie est endémique et de conditions d'admission différentes selon les pays, dont certains exigent un rappel à 10 ans, le CEMV recommande une seconde et dernière dose de vaccin après 10 ans (soit un maximum de 2 doses de vaccin au cours de la vie) aux personnes immunocompétentes.</p> <p>Les éléments suivants sont spécifiés pour chaque pays :</p> <p>1. Recommandations de vaccination contre la fièvre jaune selon l'OMS</p> <p>+ vaccination recommandée (voir aussi les remarques)</p> <p>(+) risque faible / risque potentiel: vaccination seulement recommandée pour les personnes qui envisagent de traverser une frontière d'un pays avec un règlement de transit (T) ou exposées à un risque accru de fièvre jaune (p. ex. longs séjours, impossibilité d'assurer une protection anti-moustiques efficace). La recommandation de vaccination est basée sur l'évaluation du risque d'exposition, des conditions de voyage et de facteurs de risque individuels (p. ex. âge, immunodéficience).</p> <p>- vaccination non recommandée, pas de risque de fièvre jaune Les pays avec + ou (+) sont à considérer comme des pays d'endémie</p> <p>2. Les conditions d'admission spécifiques à chaque pays concernant la vaccination contre la fièvre jaune sont basées par pays sur la publication dans « Travel Information Manual » de l'« International Air Transport Association » (IATA)</p> <p>obl obligatoire, sauf pour les passagers en transit</p> <p>obl* obligatoire, aussi pour les passagers en transit</p> <p>T1 obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie de fièvre jaune dans les 6 jours précédant l'arrivée, sauf pour les passagers en transit.</p> <p>T2 obligatoire pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie de fièvre jaune dans les 6 jours précédant l'arrivée, aussi pour les passagers en transit. (Remarque concernant T1/T2: des règlements spécifiques d'exception (définis par le pays) peuvent exister pour certains pays avec un risque de fièvre jaune; ces exceptions ne peuvent pas être listées dans les tableaux pour des raisons pratiques).</p>
	COVID-19	+ Vaccination recommandée selon les recommandations de l'OFSP www.bag.admin.ch/vaccins-covid19
	HA = hépatite A	+ vaccination recommandée pour les personnes non immunes
	HB = hépatite B	R vaccination recommandée pour séjours prolongés ou répétés, groupes à risque et les visiteurs du Hadj/Umra (Arabie Saoudite)
	Ty = fièvre typhoïde	+ recommandée si séjour > 1 semaine R recommandée si séjour > 4 semaines ou pour des groupes à risque (hygiène alimentaire douteuse)
	Ra = rage	<p>Les recommandations de vaccination contre la rage ne concernent que la rage terrestre (p. ex. rage canine). La rage chez les chauves-souris est probablement présente dans le monde entier.</p> <p>Lors de blessure par un mammifère (p. ex. griffure/morsure), il peut être utile d'impliquer un-e spécialiste pour l'instauration d'une prophylaxie postexpositionnelle contre la rage. Voir Directives et recommandations. Prophylaxie pré- et post-expositionnelle de la rage humaine. OFSP. 2021, cf. www.bag.admin.ch/rage.</p> <p>Les immunoglobulines, nécessaires à la prophylaxie postexpositionnelle des personnes non vaccinées au préalable contre la rage, sont rares dans le monde et souvent indisponibles, notamment dans les pays à faibles revenus. L'indication à la vaccination préexpositionnelle contre la rage devrait donc être prise en considération et posée largement:</p> <p>En particulier, la vaccination préexpositionnelle est fortement recommandée:</p> <ul style="list-style-type: none"> • lors de séjours de longue durée dans les zones touchées; • indépendamment de la durée du voyage: lors de séjours présentant un risque individuel élevé, tels que les voyages à vélo ou à moto ou les randonnées dans des zones reculées, lorsque l'accès aux soins médicaux est difficile, et selon la situation, lors de voyages avec des enfants; • pour le personnel travaillant avec des animaux ou pour les spéléologues (chauves-souris!).
		R vaccination recommandée lors de séjours > 30 jours
	Me = méningocoques	R vaccination avec le vaccin quadrivalent conjugué (p. ex. Menveo®) recommandé si séjour > 30 d ou pour les situations à risque (hébergement collectif, contacts étroits, danger d'épidémie). En cas d'épidémie, vaccination recommandée si séjour > 7 d ou contact étroit avec la population. Les épidémies* dans les pays de la ceinture de la méningite se produisent généralement durant la saison sèche; période à risque élevé: décembre à juin. *Actualités sur les épidémies: voir www.healthytravel.ch et les actualités épidémiologiques de la Société suisse de médecine tropicale et de médecine des voyages.

VACCINATIONS	TBE = FSME/RSSE	R recommandée pour toutes les personnes, en général dès l'âge de 6 ans, qui séjournent dans des zones d'endémie connues; la vaccination est inutile si la personne ne s'expose pas aux tiques (voir www.bag.admin.ch/plandevaccination ou www.bag.admin.ch/fsme-fr).
	JE = encéphalite japonaise	R recommandée pour groupes à risque (travailleurs ou séjour > 4 semaines dans des zones rurales endémiques). Les périodes les plus à risque de transmission sont mentionnées. Le risque pour les touristes est généralement très faible.
	D = diphtérie	+ contrôle du statut vaccinal recommandé à tous
	T = tétanos	+ contrôle du statut vaccinal recommandé à tous
	ROR (rougeole, oreillons, rubéole)	+ un rattrapage est recommandé à toute personne née après 1963, non vaccinée et qui n'a pas fait de rougeole précédemment (2 doses à intervalle d'au moins 1 mois)
	Po = poliomyélite	+ vaccination de base et rappel recommandés à 10 ans (exception : pour les voyages dans les pays infectés par la polio, voir recommandations de l'OMS : www.who.int/news/item/20-08-2021-state-ment-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) - seulement vaccination recommandée de base
	Ch = choléra	Vaccination recommandée pour des situations spéciales (lors de travail dans des camps de réfugiés ou des bidonvilles où le choléra est présent) ou lors de voyages particuliers (obligatoire pour certains voyages sur des cargos, par exemple).
	Influenza	Recommandé pour toutes les personnes à risque (voir Plan de vaccination suisse, OFSP), lors de croisières ainsi que pour les visiteurs de Hadj/Umra (Arabie Saoudite).
	S. pneumoniae	Recommandé pour toutes les personnes à risque (voir Plan de vaccination suisse, OFSP).
	Varicelle	Il est recommandé que tous les voyageurs soient immuns contre la varicelle. Toutes les personnes de 11 à < 40 ans qui n'ont pas d'anamnèse de varicelle devraient recevoir 2 doses de vaccin à intervalle de 4 à 6 semaines (voir Plan de vaccination suisse, OFSP).

*Comité suisse d'experts en médecine des voyages: **P. Antonini** (Hôpital régional de Lugano, représentant la médecine des voyages, Tessin); **B. Beck** (cabinet de spécialiste en médecine tropicale et médecine des voyages, médecine interne générale, Bellevue, Zurich, représentant de la médecine interne générale); **F. Chappuis** et **G. Eperon** (Service de médecine tropicale et humanitaire, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), représentant la médecine des voyages aux HUG); **S. Haller** (Hôpital cantonal, St.-Gall, représentant la médecine des voyages pour l'Est de la Suisse); **J. Fehr** (Centre de médecine des voyages, Département d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich, centre collaborateur de l'OMS pour la médecine des voyages, représentant la médecine des voyages, Zurich); **H. Furrer** (Clinique universitaire d'infectiologie, Inselspital Berne, représentant la médecine des voyages à l'hôpital universitaire de Berne); **B. Genton** (Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Policlinique de médecine tropicale, voyages et vaccinations, Lausanne; représentant la médecine des voyages à Unisanté Lausanne, président du CEMV); **C. Hatz** (Infectiologie, Hôpital cantonal, St.-Gall; département de médecine; Swiss TPH Bâle, Département d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich, consultant); **P. Landry** (Cabinet de spécialiste en médecine interne, médecine tropicale et médecine des voyages, Neuchâtel, représentant de la Société de médecine tropicale et médecine des voyages, membre de la Commission fédérale pour les vaccinations); **A. Neumayr** (Département de médecine, Swiss TPH, Bâle, représentant la médecine des voyages à Bâle), **A. Niederer-Loher** (Ostschweizer Kinderspital, St.-Gall, Consultante en pédiatrie); **D. Paris** (Département de médecine, Swiss TPH, Bâle, représentant la médecine des voyages à Bâle); **P. Schlagenhauf** (Centre de médecine des voyages, Département d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich, centre collaborateur de l'OMS, représentant la médecine des voyages, Zurich Centre de médecine des voyages); **S. de Vallière** (Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Policlinique de médecine tropicale, voyages et vaccinations, Lausanne; représentant la médecine des voyages à Unisanté Lausanne) **C. Staehelin** (Clinique universitaire d'infectiologie, Inselspital Berne, représentant la médecine des voyages à l'hôpital universitaire, Berne); **M. Stoeckle** (Infectiologie et hygiène hospitalière, hôpital universitaire, Bâle, représentant de la Société suisse d'infectiologie), **O. Veit** (département de médecine, Swiss TPH, Bâle, Centre de médecine des voyages, Département d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich, secrétaire général de l'ECTM).

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mension OMS/ Conditions d'entasse spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Afrique du Sud	<p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte a)</p> <p>P 9-5/M (+T*) 6-8: NE et E de la Prov Mpumalanga (incl. parc Krüger & parcs voisins), ainsi que le N et NE de la Prov Limpopo</p> <p>M 1-12 a): dans le reste du N: dans le NE jusqu'au fleuve Tugela, KwaZulu-Natal, inclus réserves Tembe Elephant et Ndumu Game Reservate, parcs iSimangaliso, Wetland et iMfolozi et au NW jusqu'à Swartwater et Lephalale, ainsi que la région de Waterberg, incl. parcs Marakele, Madikwe</p> <p>0: S, voir aussi la carte</p> <p><i>P. falciparum</i> > 99%</p>	+	R	- c)	R	-	-	-	+	+	<p>a) En raison de l'augmentation locale du nombre de cas de paludisme (2017/2018) et des cas signalés chez les voyageurs (2018), il est recommandé d'appliquer largement les mesures de protection contre les moustiques, également dans les régions du N et NE du pays qui ne sont pas explicitement citées.</p> <p>b) Les voyageurs venant d'un pays avec un risque de fièvre jaune dans les 10 jours précédant l'arrivée ont besoin d'un certificat de vaccination contre la fièvre jaune (sauf pour les transits). Cela ne s'applique pas pour les voyageurs en provenance de Zambie, Tanzanie, Erythrée, Somalie, Sao Tomé-et-Principe et Rwanda</p> <p>www.santhinet.co.za/yellow-fever-vaccination-require-ments-in-south-africa/</p> <p>T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an et des personnes âgées de >60 ans</p> <p>c) Vaccination recommandée pour les VFRs (« Visiting Friends and Relatives ») dans le N du pays</p>	
Algérie	<p>—</p> <p>Déclaré libre de malaria par l'OMS en 2019</p>	+	R	R	R	-	-	-	+	+	<p>a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an</p>	
Angola	<p>P 1-12: dans tout le pays</p> <p><i>P. falciparum</i> > 99%</p>	+, obl(a)	R b)	R	R	-	-	-	+	+	<p>a) obl à l'exclusion des enfants <9 mois</p> <p>b) L'ambassade peut exiger une preuve de vaccination contre l'hépatite A et l'hépatite B lors de la demande de visa</p> <p>c) pays considéré comme plus infecté par des poliovirus sauvages (WPV) ou par des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV), mais qui reste vulnérable à l'émergence et à la circulation d'un WPV ou cVDPV (selon WHO, 20.8.2021</p> <p>www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee: vaccination de base contre la polio et rappels tous les 10 ans</p> <p>2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>	

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES			
		YF <small>Recommandation mésasymptomatique OMS/ Conditions d'antécédents sérologique, selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **				
Bénin	Malaria P1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99%	+ a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) Obl à l'exclusion des enfants âgés de <1 an</p> <p>b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p> <p>c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Bénin (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>
Botswana	Le risque de paludisme est variable dans le pays; pour les mesures de prévention, voir également la carte P1-12: partie nord du district Nord-Ouest P9-5/M(+T*)6-8: reste de la moitié nord du pays au nord de Francistown, inclus delta de l'Okavango et des parcs nationaux tels que Chobe, Moremi, Sibuyu, Nyai Pan M(+T*)1-12: voir la carte (région centrale au sud de Francistown, inclus Central National parc, Kalahari Wildlife reserve, les villes de Serowe et Bobonong M1-12: reste de la moitié sud du pays (exceptions cf. ci-dessus) 0: Gaborone <i>P. falciparum</i> > 99%	- T2 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	<p>a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an</p>	

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES			
		YF <small>Recommandation OMS / Conditions d'entées spécifique, selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR	Po				
Burkina Faso	Malaria P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99%	+, obl a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	+	c)	<p>a) obl à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois</p> <p>b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p> <p>c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Burkina Faso (inscription dans le Certificat international de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2020 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>
Burundi	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99%	+, obl* a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	+		<p>a) obl à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois</p>
Cameroun	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99%	+, T2 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	+	+, c)	<p>a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois</p> <p>b) dans la moitié N du pays; voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p> <p>c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Cameroun (inscription dans le Certificat international de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2020 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>
Cap-Vert	M 1-12 : São Tiago, Boa Vista et autres îles 2017 : grande flambée de malaria importée, depuis 2018 pas de cas autochtones déclarés <i>P. falciparum</i> 100%	-, T1 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	+		<p>a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an</p>

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES			
		YF <small>Recommandation OMS/ Conditions de accès à la vaccination par pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID-19*	Po				
Comores	Malaria P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	-	R	R	R	R	-	-	-	-	-	+	+	+	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)</p> <p># voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p>
Congo, République (Brazzaville)	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, obl a)	R	R	R	R	R	R	R	-	-	+	+	+	<p>Pas de données fiables disponibles</p> <p>a) obl à l'exclusion des enfants de < 9 mois</p> <p>b) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (PV) avant de quitter la République du Congo (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ivr-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>
Congo, Rép. démocratique (Kinshasa)	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, obl a)	R	R	R	R	R	R	R	R:	N b)	+	+	+	<p>a) obl à l'exclusion des enfants de < 9 mois</p> <p>b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p> <p>c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (PV) avant de quitter la République démocratique du Congo (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ivr-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES	
		YF <small>Recommandation OMS/ Conditions d'entrée spécifi- ques selon le pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **		
Côte d'Ivoire	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+ a)	R	R	R	R	R: N b)	-	-	+	+	+	a) Obl. à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (1PV) avant de quitter la Côte d'Ivoire (inscription dans le Certificat International de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours < 4 semaines : vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2020 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Djibouti	P 1-12 : dans tout le pays, y compris la ville de Djibouti <i>P. falciparum</i> > 73%, <i>P. vivax</i> 27 %	-, T2 a)	R	R	R	R	-	-	-	+	+	+	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES			
		YF <small>Recommandation OMS/ Conditions d'entrée à l'entrée de chaque pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID-19*	Po				
Egypte	— 2014, flambée locale à Aswan avec 21 cas de paludisme à <i>P. vivax</i> et 1 cas à <i>P. falciparum</i>	—, T1 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	<p>a) T1 y compris pour les voyageurs venant d'Erythrée, du Rwanda, de la Somalie, de la Tanzanie et de la Zambie, T1 à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois</p> <p>b) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (JPV) avant de quitter l'Égypte (inscription dans le Certificat international de vaccination, selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021 www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-1hr-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>c) pour l'entrée en provenance des pays suivants: Afghanistan, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Rép. démocratique du Congo, Congo (République), Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Iran, Yémen, Libéria, Madagascar, Malaisie, Mali, Niger, Nigeria, Pakistan, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tadjikistan et Togo, la vaccination doit avoir eu lieu au moins 4 semaines avant l'entrée et ne doit pas avoir été administrée depuis plus d'un an (documentation dans le Certificat international de vaccination)</p> <p>2021: poliovirus dérivés d'une souche vaccinale détectés dans l'environnement (cVDPV2)</p>
Erythrée	P 1-12 : dans tout le pays < 2200 m. 0 : Asmara (ville) <i>P. falciparum</i> 80%, <i>P. vivax</i> 17%, infections mixtes 2%, <i>P. ovale</i> rare	(+ a), T1 b)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	<p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS (+): vaccination pas recommandée de manière générale pour les voyages à Anseba, Debub, Gash Barka, Mae Kel, Semenawi Keih Bahri. -: vaccination non recommandée pour toutes les régions non listées ci-dessus, incl. les îles de l'archipel des Dahlak.</p> <p>b) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois</p> <p>c) en particulier dans le SW du pays, voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p>

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES	
		YF <small>Recommandation OMS/Conditions d'entrée spécifiées selon le pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **		
Eswatini (ex-Swasiland)	M1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> 99%, <i>P. vivax</i> , <i>P. ovale</i> rare	-, T2	+	R	R	R	-	-	-	+	+		* Voir les abréviations en page 1 ** voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19
Ethiopie	P 1-12 : dans tout le pays < 2500 m. 0 : Addis Abeba <i>P. falciparum</i> 82 %, <i>P. vivax</i> 18 %	+ a), T1 b)	+	R	R	R	R	R	R	+	+	d)	a) Recommandation de vaccination de l'OMS + : vaccination recommandée sauf pour les régions indiquées ci-dessous. [+]: vaccination pas recommandée de manière générale pour les voyages limités aux provinces Afar et Somali b) T1 à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an c) en particulier dans la moitié W du pays, voir également le texte introductif relatif aux méningocoques d) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter l'Ethiopie (inscription dans le Certificat international de vaccination, selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-1hr-emergency-committee) Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Gabon	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+; obl a)	+	R	R	R	-	-	-	+	+		a) obl à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*								REMARQUES				
		YF Recommandation OMS/ Conditions d'entrée des ressortissants du pays	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E		DT ROR ** COVID-19#	Po **		
Gambie	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99%	+, TI a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	c)	<p>a) TI à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois</p> <p>b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p> <p>c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter la Gambie (inscription dans le Certificat international de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2021 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>
Ghana	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99%	+, obt* a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	c)	<p>a) obl à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois et des adultes >60 ans</p> <p>b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p> <p>c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Ghana (inscription dans le Certificat international de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2020 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES	
		YF <small>Recom- mes/DMS/ Conditions d'entées spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **		
AFRIQUE	Guinée	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+	R	R	R	R	R	R	R	R	R	a) voir également le texte introductif relatif aux méningo- coques b) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter la Guinée (inscription dans le Certificat international de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, <a href="http://www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-
twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee">www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the- twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines : vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2021 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
	Guinée-Bissau	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, obl a)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	a) obl à l'exclusion des enfants âgés de <1 an b) voir également le texte introductif relatif aux méningo- coques
	Guinée Equatoriale	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, TI a)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	a) TI à l'exclusion des enfants de <6 mois

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES		
		YF <small>Recommandation OMS/ Conditions d'entiers d'entiers Selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **			
Kenya	Malaria													<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)</p> <p># voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p>
	<p>P 1-12: dans tout le pays < 2500 m</p> <p>M 1-12: Nairobi City (centre-ville).</p> <p><i>P. falciparum</i> > 99 %</p>	+	R	R	R	R	R: N c)	-	-	+	+ d)			<p>a) Recommandation de vaccination de l'OMS</p> <p>+: vaccination recommandée pour toutes les régions non mentionnées ci-dessous (aussi pour la réserve du parc national Masai Mara)</p> <p>(+): vaccination pas recommandée de manière générale pour les voyages limités aux régions suivantes: North Eastern Province, certaines parties de la Coastal Province (States: Kilifi, Kwale, Lamu, Malindi, Tanariver), villes de Mombasa et Nairobi. Parcs Tsavo et Amboseli.</p> <p>b) T1, y compris pour les personnes en provenance de São Tomé-et-Principe, Somalie et Tanzanie; T1 à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois</p> <p>c) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques</p> <p>d) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Kenya (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p>
Lesotho	—	- , T2 a)	R	R	R	R	-	-	+	+	+			<p>a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois</p> <p>2020 et 2021: poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2) détectés dans l'environnement</p>
Libéria	<p>P 1-12: dans tout le pays</p> <p><i>P. falciparum</i> > 99 %</p>	+ , obl a)	R	R	R	R	-	-	+	+	+ b)			<p>a) obl à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an</p> <p>b) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Libéria (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mes/Don OMS/ Conditions d'entree sanitaire selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Libye	—	-, T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois
Madagascar	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> 96 %, <i>P. vivax</i> 4%	-, T1	+	R	R	R	-	-	+	+	a)	a) les personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin date de plus d'un an, doivent recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter Madagascar (inscription dans le Certificat international de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines : vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2021 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1)
Malawi	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99%	-, T2 a)	+	R	R	R	-	-	+	+	a)	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Mali	P 1-12 : voyages au Set hors Sahara M(+T*) 1-12 : voyages limités au Sahara <i>P. falciparum</i> > 99%	+a), obl b)	+	R	R	R	R	c)	+	+	d)	a) Recommandations de vaccination de l'OMS + : vaccination recommandée pour toutes les régions au S du Sahara - : vaccination non recommandée pour les voyages limités au Sahara b) obl à l'exclusion des enfants âgés <1 an c) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques d) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Mali (inscription dans le Certificat international de vaccination ; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines : vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2020 : cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Maroc	—	-	+	R	R	R	-	-	+	+	-	Allègement des conditions d'entrée pour la fièvre jaune
Maurice	—	-	+	R	R	R	-	-	+	+	-	

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES				
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entées Spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **					
Mauritanie	Malaria P 1-12: moitié sud du pays, y compris Adrar/ Inchiri, Dakhlet Nouadhibou M (+T*) 1-12: reste N du pays P. falciparum > 99%	+ a), T2 b)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	DT ROR ** COVID-19*	+	Po **	* Voir les abréviations en page 1 ** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19
Mayotte	M 1-12: dans tout le pays villes incluses P. falciparum > 99%	- T1 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	-	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Mozambique	P 1-12: dans tout le pays P. falciparum > 99%	- T1 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	-	+	+	+	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an b) 2018: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Namibie	Le risque de paludisme est variable dans le pays; pour les mesures de prévention, voir également la carte. P 1-12: dans le N et le NE du pays (Régions: Sambesi/Caprivi Strip, Kavango-West, Kavango-Est, Ohangwena, Oshikoto) P 9-5/ M (+T*) 6-8: NE du pays (région Otjozondjupa, ville de Grootfontein incluse) M (+T*) 1-12: reste des régions du N, incl. le district Kunene et le parc national d'Etosha (exceptions: cf. ci-dessus) M 1-12: dans le reste du pays (exceptions cf. ci-dessus) 0: Windhoek (Centre-ville), côtes, désert du Namib ainsi qu'au S de Mariental P. falciparum > 99%	- T2 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	-	+	+	+	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an et les femmes enceintes au 1er trimestre

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES		
		YF <small>Recommandation mésorégion OMS/ Conditions d'entasse sérologique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **			
Niger	Malaria P 1-12: voyages au S et hors Sahara M(+T*) 1-12 : voyages limités au Sahara <i>P. falciparum</i> > 99 %	+ a), obl b)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	c)	+ d)	a) Recommandation de vaccination de l'OMS +*: vaccination recommandée pour tous les voyages au S du Sahara -: vaccination non recommandée pour les voyages limités au Sahara b) obl à l'exclusion des enfants âgés de <1 an c) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques d) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Niger (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Nigeria	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, obl* a)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	R:	+ c)	a) Pour quitter le Nigeria, les citoyens et résidents nigériens doivent obtenir la confirmation de la vaccination contre la fièvre jaune sous forme électronique («e-yellow card») auprès de Port Health Service of the Public Health Department : www.yellowcardnigeria.com b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Nigeria (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES		
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entiers spatiaux selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **			
Ouganda	Malaria P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, T2 a)	+	R	R	R	R: N b)	-	-	+	+	+	+	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter l'Ouganda (Inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Rép. Centrafricaine	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, obl* a)	+	R	R	R	R b)	-	-	+	+	+	+	a) obl à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter la République Centrafricaine (Inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Réunion	—	-, T1 a)	+	R	R	R	R	-	-	+	-	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Rwanda	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	(+), a) T2 b)	+	R	R	R	R	-	-	+	+	+	+	a) Recommandations de vaccination de l'OMS (+): vaccination pas recommandé de manière générale pour les voyages au Rwanda b) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES	
		YF <small>Recom- mension OMS/ Conditions d'entasse spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **		
AFRIQUE	Malaria												* Voir les abréviations en page 1 ** Voir également l'FSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19
	Sahara Occidental	M 1-12: dans tout le pays	-	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
	Sainte-Hélène	-	-	+	R	R	R	-	-	-	+	-	a) Recommandations de vaccination de l'OMS (+): vaccination pas recommandée de manière générale pour les voyages à destination de São Tomé-et-Principe b) obl à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
	Sao Tomé-et-Principe	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	(+) a), obl b)	+	R	R	R	-	-	-	+	+	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Sénégal (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ivr-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale [cVDPV2]
Sénégal	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+ T2 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	+	c)	

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES			
		YF <small>Recommandation OMS/ Conditions d'entrée des aéroports selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID-19*	Po				
Seychelles	—	+, [1 a]	+	R	R	—	—	—	—	—	—	+	+	a)	<p>a) [1] pour l'entrée en provenance de zones où la fièvre jaune est endémique, obligatoire pour l'entrée dans les 10 jours en provenance d'Angola ou en transit dans ce pays.</p> <p>Les enfants âgés de < 1 an sont exemptés des dispositions ci-dessus.</p> <p>Adaptation des conditions d'entrée pour la fièvre jaune</p>
Sierra Leone	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+, obl	+	R	R	R	—	—	—	—	—	+	+	a)	<p>a) Il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter la Sierra Leone (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>
Somalie	PP 1-12 : dans tout le pays. Risque élevé surtout dans la moitié S du pays, un peu moins élevé et saisonnier (saisons des pluies) dans le N. <i>P. falciparum</i> 91 %, <i>P. vivax</i> 9 %	[+ a]	+	R	R	R	—	—	—	—	—	+	+	+ b)	<p>a) Recommandation de vaccination de l'OMS</p> <p>[+]: vaccination pas recommandée de manière générale pour la moitié sud du pays: Bakool, Banaadir, Bay, Gado, Gaigudud, Hirran, Lower Juba, Lower Shabelle, Middle Juba, Middle Shabelle.</p> <p>—: vaccination non recommandée pour les voyages dans les régions non listées dans la moitié N du pays</p> <p>b) Il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter la Somalie (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2) et 2018: cas dus au cVDPV3</p>

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME		VACCINATIONS*							REMARQUES		
	Malaria	YF <small>Recommandation OMS/ Conditions d'entasse spécifique, selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E		DT ROR COVID- 19*	Po
Soudan	P 1-12: dans tout le pays, incl. les villes de Khartoum, Port Soudan (exceptions cf. ci-dessous) M (+T*) 1-12: voyages limités au Sahara <i>P. falciparum</i> 89 %, <i>P. vivax</i> 11 %	+ a), T1 b)	R	R	R	R	R	R	-	+	d)	+
Soudan du Sud Rép.	P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> > 99 %	+ T2 a)	R	R	R	R	R	R	-	+	c)	+

AFRIQUE

* Voir les abréviations en page 1
 ** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)
 # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19

a) Recommandations de vaccination de l'OMS
 ++: vaccination recommandée pour les voyages au Soudan Sahara
 -: vaccination non recommandée pour les voyages limités au Sahara, ville de Khartoum
 b) T1 à l'exclusion des enfants < 9 mois
 c) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques
 d) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Soudan (inscription dans le Certificat international de vaccination, selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)
 Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans
 2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
 a) T2 à l'exclusion des enfants < 1 an
 b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques
 c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Soudan du Sud (inscription dans le Certificat international de vaccination, selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)
 Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans
 2021: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES		
		YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entées spécifiques selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **			
Tanzanie	<p>P 1-12: Tanzanie continentale (y compris les parcs nationaux), incluant les séjours dans la ville de Dar es Salaam également Zanzibar <i>P. falciparum</i> >99 %,</p>	(+ a), T1 b)	+	R	R	R	R	R	R	R	R	+	+	<p>* Voir les abréviations en page 1 ** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS (+): vaccination pas recommandée de manière générale pour les voyages en Tanzanie. b) T1, également pour les voyageurs en provenance du Rwanda Conditions d'entrée spécifiques pour la Tanzanie continentale et Zanzibar: La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire lors 1. d'entrée en provenance d'une zone d'endémie de la fièvre jaune; 2. de transit de ≥12 heures dans une zone d'endémie de la fièvre jaune. Selon le Comité suisse d'experts en médecine des voyages, un vaccin contre la fièvre jaune n'est pas nécessaire dans les conditions suivantes: • entrée directe à Zanzibar depuis l'Europe ou via un aéroport situé en Tanzanie continentale; • transit inférieur à 12 heures dans une zone d'endémie de la fièvre jaune Il est fortement recommandé d'emporter les documents relatifs aux règlements d'entrée à Zanzibar de l'ambassade de Tanzanie à Berlin (voir www.healthtravel.ch).</p> <p>Remarque complémentaire : les conditions d'entrée pour la fièvre jaune changent souvent ! Une preuve de vaccination contre la fièvre jaune est souvent exigée lors de l'entrée à l'aéroport Kilimanjaro d'Arusha, bien qu'il n'y ait pas de directive officielle. En conséquence, sans preuve de vaccination, il faut éventuellement se faire vacciner. Personne ne sait de quelle manière sont traduites les conditions d'entrée dans le reste de la Tanzanie continentale. De ce fait, le Comité d'experts en médecine des voyages recommande à tous les voyageurs qui se rendent en Tanzanie continentale d'avoir une preuve de vaccination contre la fièvre jaune (une dose suffit).</p>

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mencation OMS/ Conditions d'entées spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Tchad	Malaria P1-12: voyages au S du Sahara et hors Sahara, y compris à N'Djamena M(+T*)1-12 : voyages limités au Sahara <i>P. falciparum</i> >99%,	+ a) obl b)	+	R	R	R	R c)	-	-	+	+ d)	a) Recommandations de vaccination de l'OMS ++: vaccination recommandée pour toutes les régions au S du Sahara --: vaccination non recommandée pour les voyages limités au Sahara b) obl à l'exclusion des enfants âgés <9 mois c) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques d) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Tchad (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-1hr-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Togo	P1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> >99%	+ obl a)	+	R	R	R N b)	-	-	+	+	+ c)	a) obl à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois b) voir également le texte introductif relatif aux méningocoques c) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Togo (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-1hr-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2020: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)
Tunisie	—	- T1 a)	+	R	R	R b)	-	-	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an b) augmentation des cas humains de rage

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*								REMARQUES			
		YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entiers spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E		DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Zambie	Malaria P 1-12: dans tout le pays <i>P. falciparum</i> >99%	(+) a)	+	R	R	R	-	-	-	-	+	+ b)	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS</p> <p>(+): vaccination pas recommandée de manière générale pour les voyages dans les provinces du NW et W</p> <p>-: vaccination non recommandée pour les voyages dans toutes les autres régions</p> <p>b) pays considéré comme « plus infecté par des poliovirus sauvages ou par des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV), mais qui reste vulnérable à l'émergence et à la circulation d'un WPV ou cVDPV [selon WHO, 20.08.2021 www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee]; vaccination de base contre la polio et rappels tous les 10 ans</p> <p>Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2019: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>
Zimbabwe	Le risque de paludisme varie selon les régions; pour les mesures de prévention, voir également la carte P 1-12: NE et moitié E du pays, incl. Parc national de Gonarezhou P 9-5/ M (+T*) 6-8: moitiés N et W du pays, incl. la vallée du Zambèze, les chutes Victoria, les parcs nationaux Mana Pool, Hwange, Chizarira, Matobo, Bulawayo M 1-12: Harare <i>P. falciparum</i> >99%	- , T2	+	R	R	R	-	-	-	-	+	+	

AFRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES			
		YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entrées spécifique- selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID- 19*	Po				
Argentine	Malaria Déclarée libre de malaria par l'OMS en 2019	+ a)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	+	-	-	a) Recommandations de vaccination de l'OMS + : vaccination recommandée pour les voyages dans les provinces Corrientes et Misiones (cascades d'Iguazu incl.) (+) : vaccination recommandée pour les voyages dans les provinces de Formosa et certaines régions de Chaco, Jujuy et Province de Salta - : vaccination non recommandée pour tous les voyageurs dont l'itinéraire se limite aux zones et provinces non mentionnées ci-dessus.
Aruba	-	- , T1 a)	+	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des personnes >60 ans, des femmes enceintes, qui allaitent et des enfants de <9 mois Adaptations des conditions de vaccination contre la fièvre jaune
Bahamas	- Derniers en cas 2011. Great Exuma. <i>P. falciparum</i> 100%	- , T1 a)	+	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	a) la vaccination doit avoir été administrée au moins 10 jours avant l'entrée dans le pays, si l'on vient d'un pays d'endémie; T1 à l'exclusion des personnes de >60 ans et des enfants de <1 an
Barbade	-	- , T1 a)	+	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an et des adultes âgés de >60 ans
Belize	M 1-12 : dans tout le pays 0 : Belize City, îles touristiques principales telles qu'Ambergris, Crave Seulement quelques cas autochtones par an <i>P. vivax</i> > 99%	- , T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Bermudes	-	-	+	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	
Bolivie	Pour les mesures de prévention, voir également la carte P 1-12 : département de Pando et zones septentrionales (N) des départements de Beni et La Paz M (+*) 1-12 : <2500 m dans le reste du département de Beni (exceptions voir ci-dessus) M 1-12 : zones rurales <2500 m dans le reste du pays 0 : La Paz, >2500 m <i>P. vivax</i> > 99%	+ , a), b)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	+	-	-	a) Recommandations de vaccination de l'OMS + : vaccination recommandée pour les voyages à l'E des Andes <2500 m : Dép. de Beni, Pando, Santa Cruz. Zones des départements de Chuquisaca, Cochabamba, La Paz, Tarija. - : vaccination non recommandée : >2300 m, et régions non listées, villes de La Paz et Sucre incl. b) les conditions d'entrée pour la vaccination contre la fièvre jaune peuvent changer rapidement, des actualisations sont disponibles sur les sites internet : www.healthtravel.ch et www.who.int/csr/don/en/

AMÉRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entree Sanitaire Selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Brésil	<p>Malaria</p> <p>Le risque de paludisme est variable dans le pays; pour les mesures de prévention, voir également la carte.</p> <p>P 1-12: bassin amazonien (États fédéraux Acre, Amapá, Amazonas, Roraima, moitié N de Rondônia et dans l'État fédéral du Pará, des parties du sud-ouest et du nord-est et à l'ouest du fleuve Parú</p> <p>M (+T*) 1-12: reste de Pará, NW du Mato Grosso, moitié S de Rondônia, ville de Manaus</p> <p>M 1-12: si non cité ci-dessus: reste du Mato Grosso et États du Mato Grosso do Sul, Maranhão, régions rurales d'Espirito Santo, Goiás, Minas Gerais, Piauí, Tocantins ainsi que les régions rurales forestières des États de Rio de Janeiro et São Paulo, (Bahia: Wenceslau Guimarães)</p> <p>0: villes de Brasília, Rio de Janeiro, São Paulo, Recife, Fortaleza, Salvador, chutes d'Iguaçu ainsi que l'E et le SE du pays si région non listée ci-dessus (cf. la carte)</p> <p><i>P. vivax</i> 90%, <i>P. falciparum</i> 10%</p>	+	R	R	R	-	-	-	+	-	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également OF-SP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)</p> <p># voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS (voir également la carte sur www.healthystay.ch)</p> <p>+: vaccination recommandée pour Acre, Amapá, Amazonas, Distr. Federal (Brasília incl.), Espirito Santo (ville de Vitória incl.), Goiás, Maranhão, Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, Minas Gerais, Pará, Paraná, Piauí, Rondônia, Roraima, Tocantins, État entier de São Paulo (São Paulo City et toutes les îles côtières incl.), État entier de Rio de Janeiro. (Rio de Janeiro City, Niteroi et toutes les îles côtières incl.), État entier de Bahia (ville de Salvador incl.), État entier de Paraná, Rio Grande do Sul, et Santa Catarina, certaines régions de Piauí, Cascades d'Iguaçu incl.</p> <p>-: vaccination non recommandée pour les régions non listées, Recife, Fortaleza*</p> <p>* Une flambée de fièvre jaune sévit au Brésil depuis décembre 2016, qui touche également les régions qui étaient libres de fièvre jaune par le passé. Les villes de Rio de Janeiro et São Paulo sont concernées. L'extension des zones à risque peut changer rapidement. L'indication à la vaccination contre la fièvre jaune devrait être posée de manière large. Des informations complémentaires et l'état actuel de la situation sont disponibles sur les site internet: www.healthystay.ch et www.who.int/csr/don/en/ (OMS).</p> <p>Lorsqu'un visa est obligatoire, le besoin d'une protection vaccinale doit être clarifié avec l'Ambassade/le consulat brésilien.</p>	
Caribbes: autres	—	-, T1	R	-	Ra)	-	-	-	+	-	a) rage à Grenade et Puerto Rico	
Caïman (îles)	—	-	R	-	-	-	-	+	+	-		
Chili	—	-	R	R	(R) a)	-	-	+	+	-	a) risque faible	

AMÉRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mesure OMS/ Conditions d'entasse serologique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19 ^a	Po **	
Colombie	<p>Malaria</p> <p>Le risque de paludisme varie considérablement d'une région à l'autre et avec lui les mesures de prévention; voir également la carte.</p> <p>P 1-12: <1700 m dans les départements sur la côte pacifique, parties des Prov Antioquia, Bolivar, Córdoba et affluents de l'Amazone (Guaviare)/départements frontaliers avec le Venezuela, le Brésil et le Pérou (exceptions cf. ci-dessus) ainsi que les régions orientales des départements de Caquetá Guaviare et Meta (voir carte).</p> <p>M (+*) 1-12: <1700 m dans certaines parties des départements du Putumayo et dans les régions occidentales du département du Caquetá ainsi que dans les régions limitrophes des zones « P » (voir ci-dessus).</p> <p>M 1-12: reste du pays <1700 m</p> <p>0: Bogota, Cartagena, Medellín <i>P. falciparum</i> 58%, <i>P. vivax</i> 42%,</p>	+	R	R	(R)	-	-	-	+	-	-	<p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS</p> <p>+: vaccination recommandée pour les voyages dans les régions non listées ci-dessous</p> <p>(+): vaccination non recommandée >2300 m, ville de Bogota, département / îles de San Andrés y Providencia</p> <p>-: vaccination non recommandée; >2300 m, ville de Bogota, département / îles de San Andrés y Providencia</p> <p>b) T que pour les voyageurs en provenance d'Angola, Brésil, République démocratique du Congo, Ouganda. La vaccination doit avoir été administrée au moins 10 jours avant l'entrée dans le pays.</p>
Costa Rica	<p>M 1-12: Prov Limón, Heredia, Alajuela, Puntarenas</p> <p>0: San José et reste du pays <i>P. vivax</i> > 99%, <i>P. falciparum</i> < 10%</p> <p>Sporadiquement, quelques cas autochtones, augmentation surtout en 2019 à Puntarenas</p>	-, T1 a)	R	R	R	-	-	-	+	-	-	<p>a) T pour les voyageurs en provenance des pays suivants: Angola, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Congo, Rép. démocratique. Congo Rép., Côte d'Ivoire, Equateur, Guinée équatoriale, Erythrée, Ethiopie, Guyane française, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda Pérou, République Centrafricaine, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Zambie. T1 à l'exclusion des personnes de >60 ans, des femmes enceintes, qui allaitent et des enfants <9 mois (lettre d'exemption exigée).</p> <p>b) cas humains associés à des chauves-souris connus. Cas humain en 2014 dû à des rongeurs (scuridés).</p>

AMERIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES		
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entree Sanitaire selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **			
Cuba	Malaria	- T2 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	+	-	** Voir les abréviations en page 1 ** Voir également OF-SP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19
Curaçao		- T1 a)	+	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	a) T2 seulement pour les voyageurs en provenance d'Angola, du Brésil et de la République démocratique du Congo, à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois
Dominique (La)		- T1 a)	+	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	a) T1 à l'exclusion des enfants de < 1 an
El Salvador	Certifié exempt de paludisme par l'OMS en 2021	- T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	+	-	a) T1 pour les personnes en provenance d'un des pays suivants dans les 10 jours précédant l'arrivée: Angola, Argentine, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Congo Rép. Congo Rép. démocratique, Côte d'Ivoire, Equateur, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guyane française, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Rép. Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo, Venezuela
Equateur	Pour les mesures de prévention, voir également la carte P1-12 : zones du bassin amazonien, incl. le parc national de Yasuni M (+T1-12) : < 1500 m à l'E des Andes, au-delà du bassin amazonien et de certaines zones dans les Prov Esmeraldas et Carchi M 1-12 : reste du pays < 1500 m (exceptions cf. ci-dessus) 0: hauts plateaux, Quito, Galapagos, Guayaquil <i>P. vivax</i> 88 %, <i>P. falciparum</i> 12 %	+ a)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	+	-	T1 à l'exclusion des femmes enceintes et des enfants < 1 an a) Recommandations de vaccination de l'OMS + : vaccination recommandée pour les voyages dans les provinces à l'E des Andes < 2300 m : Morona - Santiago, Napo, Orellana, Pastaza, Sucumbios, Zamora - Chinchipe et à W des Andes < 2300 m : province Esmeraldas. (+) : vaccination pas recommandée de manière générale voyages dans les provinces à W des Andes < 2300 m : Guayas, Los Rios, Manabi, Santa Elena, Santo Domingo de los Tsachilas, certaines parties des régions de Azuay, Bolivar, Canar, Carchi, Chimborazo, Cotopaxi, El Oro, Imbabura, Loja, Pichincha, Tungurahua. - : vaccination non recommandée > 2300 m, Guayaquil, Quito, îles Galapagos b) cas humains chez des personnes indigènes d'us à des chauves-souris Vampires La présentation d'une assurance-maladie de voyage valide pour l'Equateur est prescrite pour toute la durée de séjour par la loi.
Grenade		- T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	+	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an

AMÉRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entasse spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Guatemala	<p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte</p> <p>P1-12: Prov Escuintla (située sur l'océan Pacifique) et dans les parties N du Petén (région à l'W de Tikal)</p> <p>M(+T*)1-12: <1500 m dans les régions du N de la province d'Alta Verapaz et les zones autour du lac Izabal et dans les Prov bordant le Pacifique (exceptions cf. ci-dessous)</p> <p>M1-12: reste du pays <1500 m</p> <p>0: Guatemala City, Antigua, lac Atitlán</p> <p><i>P. vivax</i> > 99%, <i>P. falciparum</i> 1%</p>	-	+	R	R	R	-	-	-	+	-	<p>a) 2019 : découverte dans l'environnement de poliovirus dérivés du virus vaccinal de types 1 et 3 (VDPV1 et VDPV3)</p>
Guyana	<p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte</p> <p>P1-12: régions Barima-Waini (région 1), Supenaam (2), Cuyuni-Mazaruni (7), Potaro-Siparuni (8), Haut-Takutu-Haut-Essequibo (9), Haut-Demerara-Berbice (10).</p> <p>M(+T*)1-12: <900 m, région Essequibo-Islands-West-Damara (3), régions Pomeroon - Demerara-Mahaica (4), Mahaica-Berbice (5), intérieur de East Berbice-Corentyne (6)</p> <p>M1-12: Georgetown, New Amsterdam, région côtière orientale</p> <p><i>P. falciparum</i> 32%, <i>P. vivax</i> 63%</p>	+	+	R	R	R	-	-	-	+	-	<p>a) T2 : vaccination contre la fièvre jaune obligatoire pour les arrivées en provenance d'une zone d'endémie de fièvre jaune dans les 10 derniers jours. T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an.</p>

AMÉRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entiers spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Guyane française	<p>Malaria</p> <p>Le risque de paludisme est très variable dans le pays; pour les mesures de prévention, voir également la carte.</p> <p>P 1-12: régions le long des fleuves frontaliers (à l'E du pays) et des fleuves Approuague, barrage de Petit-Saut ainsi que le centre et la moitié S du pays (régions autour de Saint Étie et Saül)</p> <p>M (+T*) 1-12: reste du pays (exceptions cf. ci-dessus et ci-dessous)</p> <p>M 1-12: bandes côtières à l'W de Kourou, Cayenne et île du Diable</p> <p><i>P. falciparum</i> 8%, <i>P. vivax</i>, <i>P. ovale</i> et <i>malariae</i> rares</p>	+	R	R	R	-	-	-	+	-	<p>a) obt à l'exclusion des enfants âgés de <1 an</p>	
Haïti	<p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte.</p> <p>P 1-12: Prov Grand Anse et Sud-Est à l'ouest du pays</p> <p>M (+T*) 1-12: reste du pays, également dans les villes</p> <p><i>P. falciparum</i> > 97%, <i>P. vivax</i> 2%, infections mixtes 1%</p>	-, T1	+	R	R	R	-	-	+	+	<p>Choléra: épidémie depuis 2010. La vaccination est seulement recommandée pour les personnes travaillant dans les camps de réfugiés et lors de visites de famille.</p>	
Honduras	<p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte.</p> <p>M (+T*) 1-12: NE du pays (Gracias a Dios, prov Colón, parties des provinces El Paraíso et Yoro ainsi que l'île Roatan (Istias de la Bahía)</p> <p>M 1-12: reste du pays</p> <p>O: Tegucigalpa, San Pedro Sula</p> <p><i>P. vivax</i> 97%, <i>P. falciparum</i> 3%</p>	-, T2 a)	+	R	R	R	-	-	+	-	<p>a) T2 obligatoire pour les personnes en provenance d'un territoire d'endémie de fièvre jaune dans les 10d précédant l'arrivée à l'exclusion des personnes de ≥ 60 ans et des enfants âgés de <1 an.</p>	

AMÉRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME		VACCINATIONS*										REMARQUES
	Malaria	YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entrées spécifique- selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID- 19#	Po		
Jamaïque	—	-, T1 a)	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants de <1 an
Mexique	M (+T) 1-12 : dans le S de la Prov Chihuahua et dans les zones au N de la Prov Chiapas M 1-12 : certaines parties des Prov Campeche, Cancún, reste de la Prov Chiapas, Durango, Jalisco, Nayarit, Quintana Roo, San Luis Potosi, Sinaloa, Sonora, Tabasco (exceptions cf. ci-dessus) 0: reste du pays (exceptions cf. ci-dessus) <i>P. vivax</i> 100 %	-	+	R	R	R	-	-	-	+	-	-	
Montserrat	—	-, T2 a)	+	R	R	-	-	-	-	+	-	-	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Nicaragua	Pour les mesures de prévention, voir également la carte P 1-12 : dans la moitié N du pays et dans les provinces autonomes atlantiques M (+T*) 1-12 : dans le reste des provinces atlantiques et dans la Prov Jinotega M 1-12 : reste du pays 0: Stadt Managua <i>P. vivax</i> 81 %, <i>P. falciparum</i> 19 %	-, T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	+	-	-	a) T1 pour les personnes en provenance d'un des pays suivants: Angola, Argentine, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Colombie, Congo Rép. Congo Rép. démocratique, Côte d'Ivoire, Equateur, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guyane française, Kenya, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Rép. Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Trinidad et Tobago, Venezuela. T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an et des adultes âgés de >60 ans

AMERIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID- 19*	Po	
Panama	<p>Malaria</p> <p>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entiers spécifique selon pays</p> <p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte.</p> <p>P 1-12: parties de la province de Ngöbe/Bouglé dans l'W du pays</p> <p>M (+T*) 1-12: dans les provinces à l'E du canal de Panama et Isla Coiba</p> <p>M 1-12: dans les Prov à l'W du canal de Panama (exceptions ci-dessus)</p> <p><i>P. vivax</i> 98 %, <i>P. falciparum</i> < 2 %</p>	+	R	R	R	R	-	-	-	+	-	<p>** Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)</p> <p># voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS</p> <p>++: vaccination recommandée pour les voyages sur la terre ferme à l'E du canal. Régions autonomes d'Emberá et Kuna Yala. Toute la province de Darién. Certaines régions des prov. Colón et Panamá à l'E du canal.</p> <p>--: vaccination non recommandée pour les voyages limités à W du canal et aux régions du canal. Ville de Panamá, San Blas Islands, Balboa Islands (Pearl Islands)</p> <p>b) T1 seulement pour les voyageurs en provenance du Brésil, la vaccination doit avoir été administrée 7d avant l'entrée; à l'exclusion des enfants âgés de <1 an et des personnes de >60 ans</p>
Paraguay	<p>—</p> <p>Officiellement libre de malaria depuis 2018</p> <p>Dernier cas autochtone en 2011</p>	+	R	R	R	R	-	-	-	+	-	<p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS</p> <p>++: vaccination recommandée pour tout le pays, cascades d'Iguazu incl.</p> <p>(+): vaccination pas recommandée de manière générale ville Asunción</p> <p>b) T1 seulement pour les voyageurs en provenance du Brésil à l'exclusion des enfants âgés de <1 an et des personnes de >60 ans.</p>

AMERIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES	
		YF <small>Recom- mencation OMS/ Conditions d'entées spécifiques selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID- 19 ^a	Po		
Pérou	<p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte.</p> <p>P 1-12 a) Province de Loreto, régions du nord de la province d'Amazonas, certaines parties des régions du NE de la province de San Martín</p> <p>M (+) 1-12: certaines régions dans les provinces <2300 m à l'E des Andes (voir carte), centre ville Iquitos</p> <p>M 1-12: reste du pays <2300 m, y compris les Provinces septentrionales à l'W des Andes (Tumbes, Piura, Lambayeke, La Libertad etc.)</p> <p>0: Lima, Prov à l'W des Andes, au S de la Prov Libertad, régions touristiques des hauts plateaux (Cusco, Machu Picchu, lac Titicaca)</p> <p><i>P. vivax</i> 81%, <i>P. falciparum</i> 19% (prédominant dans le Loreto), <i>P. malariae</i> <1%</p>	+ b)	+	R	R	R	-	-	-	-	-	-	<p>a) risque le plus élevé dans le Loreto (incl. ville d'Iquitos) avec plus de 20% <i>P. falciparum</i>.</p> <p>b) Recommandations de vaccination de l'OMS</p> <p>++: vaccination recommandée pour les voyages dans les régions suivantes <2300 m: régions Amazonas, Loreto, Madre de Dios, San Martín, Ucayali, Puno, Cusco, Junín, Pasco, Huanuco et parties des régions situées à l'extrême N d'Apurímac, à l'extrême N de Huancavelica, à l'extrême NE d'Ancash, à l'E de La Libertad, au N et à l'E de Cajamarca, au N et au NE d'Ayacucho et à l'E de Piura.</p> <p>(+): vaccination pas recommandée de manière généralisée pour les voyages dans les régions suivantes des Andes occidentales: région de Lambayeque et Tumbes et parties des régions de l'W de Piura et du S, de l'W et du centre de Cajamarca.</p> <p>-: vaccination pas recommandée >2300 m, régions non listées à W des Andes. Villes de Lima et Cusco. Machu Picchu et Inca trail.</p>
Porto Rico	-	T1 a)	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	
Rép. Dominicaine	<p>M 1-12: dans tout le pays</p> <p>Risque de paludisme particulièrement élevé, dans les régions limitrophes d'Haïti, dans les provinces de Saint-Domingue, La Altagracia, San Cristóbal et Distrito Nacional, ainsi que dans diverses stations touristiques.</p> <p><i>P. falciparum</i> > 99%</p>	- T2 a)	+	R	R b)	-	-	-	+	-	-	-	<p>a) T2 vaut pour les voyageurs arrivant du Brésil (à l'exclusion des personnes de >60 ans, des femmes enceintes et des enfants <10 mois)</p> <p>b) cas humains connus après morsure de chien et chauves-souris</p>
Saint-Kitts-et-Nevis	-	- T2 a)	+	R	-	-	-	-	+	-	-	-	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
St.-Lucie	-	-	+	R	-	-	-	-	+	-	-	-	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
St.-Martin	-	-	+	R	-	-	-	-	+	-	-	-	

AMERIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entiers spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Suriname	<p>Pour les mesures de prévention, voir également la carte.</p> <p>M(+T*)1-12: intérieur du pays (risque accru à l'E du pays)</p> <p>0: régions côtières, Paramaribo inclus</p> <p><i>P. vivax</i> 99 %, également <i>P. falciparum</i></p>	+ a)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	<p>a) TI à l'exclusion des enfants âgés de <1 an</p>
Trinité-et-Tobago	—	+ a), TI b)	R	R	R c)	—	—	—	—	—	—	<p>a) Recommandations de vaccination de l'OMS</p> <p>+: vaccination recommandée lors de séjours dans les zones forestières de l'île de la Trinité.</p> <p>Note ECTM: en 2021, cas de fièvre jaune chez des singes à Trinitad. L'indication de la vaccination contre la fièvre jaune devrait être posée de manière large pour les séjours sur l'ensemble de l'île de Trinitad (quel que soit le lieu).</p> <p>-: vaccination non recommandée pour les passagers de croisières, passagers d'avions en transit et lors de séjours uniquement à l'île de Tobago</p> <p>b) TI seulement pour les voyageurs en provenance de Bolivie, du Brésil, de la Colombie, de l'Equateur, du Pérou et du Suriname, à l'exclusion des enfants âgés de <6 mois</p> <p>c) risque faible</p>
Turques-et-Caïques (îles)	—	—	R	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Uruguay	—	—	R	R	R	—	—	—	—	—	—	—

AMÉRIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recommandation mésasymptomatique OMS/ Conditions d'entassement spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Venezuela	Malaria P 1-12 a): dans tout le pays, îles incluses M (+*) 1-12 a): Caracas <i>P. falciparum</i> 16 %, <i>P. vivax</i> 77 %	+ b), T2 c)	+	R	R	R	-	-	-	+	-	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) Depuis 2016 augmentation dramatique du nombre de cas autochtones de paludisme. En raison de la situation politique, la couverture de santé est mauvaise dans tout le pays; localement, l'accès au diagnostic et au traitement du paludisme est incertain.</p> <p>b) Recommandations de vaccination de l'OMS</p> <p>+: vaccination recommandée pour tous les voyageurs, sauf pour les voyages dans les régions non listées ci-dessous.</p> <p>(+): vaccination pas recommandée de manière généralisée pour les voyages à Aragua, Carabobo, Miranda, Vargas, Yaracuy, Distr. Federal.</p> <p>-: vaccination non recommandée >2300 m dans les états de Trujillo, Merida, Tachira, Falcon et Lara. Isla Margarita. Villes de Caracas et Valencia.</p> <p>c) T2 seulement pour les voyageurs en provenance du Brésil, également en cas de transit, à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois. La vaccination contre la fièvre jaune doit avoir été administrée au moins 10 avant l'entrée dans le pays.</p>
Virgin Islands	-	-	+	R	-	-	-	-	-	+	-	

AMERIQUE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*								REMARQUES	
		YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entree Sanitaire Selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E		DT ROR ** COVID- 19*
Afghanistan	Malaria P 5-11/M(+*) 12-4: <2500 m à l'E, Prov à la frontière avec le Pakistan (voir la carte) M (+*) 1-12: reste du pays <2500 m, y compris Kaboul 0: >2500 m <i>P. falciparum</i> 2%, <i>P. vivax</i> 98%	-	+	R	+	R	-	-	-	+	+ a)
ASIE											

* Voir les abréviations en page 1

** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse »
(Directives et recommandations)

voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19

a) les personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, doivent recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter l'Afghanistan (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021,

www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ivr-emergency-committee)

Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans

2021: cas dus à des poliovirus circulants sauvages (WPV1) et à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)

Annulation des conditions d'entrée concernant la fièvre jaune.

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mension OMS/ Conditions d'entrée spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Arabie Saoudite	M 1-12 : dans le SW du pays (province d'Asir et de Jizani) et à la frontière avec le Yémen La majorité des cas sont importés 0 : Villes La Mecque, Médine, Riyadh Prédominance de <i>P. falciparum</i> (> 90%), à côté de <i>P. vivax</i>	- , TI a)	+	R b)	-	R	c)	-	-	+	- d), e)	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également l'OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) TI à l'exclusion des enfants âgés de <1 an</p> <p>b) la vaccination contre l'hépatite B est recommandée pour tous les pèlerins de sexe masculin à cause de l'obligation de se raser la tête</p> <p>c) vaccination obligatoire avec un vaccin quadrivalent conjugué pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pèlerins (Hadj, Umra) - toute personne travaillant comme saisonnier - les citoyens venant du Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria, et les voyageurs venant d'un pays faisant partie de la ceinture de la méningite (et de la Rép. du Congo) <p>Selon le ministère de la santé saoudien, la durée maximale de validité du vaccin conjugué contre les méningocoques est de 5 ans, celle du vaccin polysaccharidique de 3 ans. Le vaccin doit être clairement documenté dans le certificat de vaccination.</p> <p>d) vaccination contre la poliomyélite obligatoire pour les personnes qui prévoient un séjour >4 semaines, en provenance d'Afghanistan, Angola, Bénin, Cameroun, Chine, Congo, Rép. démocratique, Ethiopie, Ghana, Indonésie, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigeria, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Philippines, Rép. centrafricaine, Somalie (IATA juin 2021)</p> <p>e) Vaccination de base et rappel à 10 ans recommandés aux pèlerins (Hadj/ Umra). Les conditions d'entrée peuvent changer, voir Ministère de la Santé, Arabie Saoudite : https://www.moh.gov.sa/en</p> <p>Une vaccination contre l'Influenza est recommandée à tous les pèlerins, mais en particulier ceux faisant partie des groupes à risque.</p>
Arménie	-	-	+	R	R	-	-	-	-	+	-	
Azerbaïdjan	Derniers cas autochtones déclarés en 2012 (<i>P. vivax</i> 100%)	-	+	R	R	-	-	-	-	+	-	

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*							REMARQUES											
		YF <small>Recommandation OMS/ Conditions de certains pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE		T B E	DT ROR COVID-19*	Po								
Malaria																				
Corée, République (Corée du Sud)	M (+T*) 3-12 : bandes au N, le long de la frontière avec la Corée du Nord M 3-12 : N (régions rurales) des provinces de Incheon, Kangwon-Do, Kyonggi-Do <i>P. vivax</i> 100 %	-	+	R	-	R	-	R	-	R:	5-10	-	+	-						* Voir les abréviations en page 1 ** Voir également l'OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19
Emirats Arabes Unis	-	-	+	R	-	R a)	-	R	-	-	-	-	+	-					a) risque faible, données limitées	
Géorgie	- Dernier cas autochtone en 2012. <i>P. vivax</i>	-	+	R	R	R	-	R	-	-	-	-	+	- a)					a) un document prouvant la vaccination contre la poliomyélite est obligatoire pour les voyageurs provenant d'un pays infecté par le poliovirus, si pas de document, une vaccination orale contre le polio sera effectuée à l'entrée en Géorgie Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades)	
Hongkong	-	-	+	R	R	R	-	R	-	-	-	-	+	-						
Inde	Le risque de paludisme est faible dans une grande partie du pays; risque accru dans l'E et le NE. Pour les mesures de prévention, voir également la carte P 1-12 : <2000 m certains territoires de l'E et du NE et l'île Nicobar (voir carte) M (+T*) 1-12 : autres régions à <2000 m à l'E et au NE du pays (voir carte) M 1-12 : <2000 m dans le reste du pays, ainsi qu'à Delhi, dans le Rajasthan et à Mumbai ainsi que les îles Adaman 0 : >2000 m régions montagneuses de l'Himachal Pradesh, Jammu-et-Cachemire et Sikkim <i>P. vivax</i> 54%, <i>P. falciparum</i> 46 %	-	+	R	+	R	-	R	-	R: N	5-11	-	+	+ b)					a) à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois b) une vaccination contre le polio est exigée (à documenter au moyen du carnet de vaccination international) pour les voyageurs provenant des pays suivants: Afghanistan, Ethiopie, Kenya, Nigeria, Pakistan, Somalie, Syrie. La vaccination doit avoir eu lieu au moins 4 semaines avant l'entrée dans le pays et ne pas dater de plus d'une année (données selon IATA, juin 2021) 2018: contamination de vaccins oraux bivalents avec un poliovirus de type 2	

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entées spécifique- selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Indonésie	Malaria		+	R	+ b)	R c)	-	R: 1-12	-	+	+ d)	<p>* Voir les abréviations en page 1 ** voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p>
	à l'autre et avec lui, les mesures de prévention; voir la carte. P 1-12: W de la Papouasie (Irian Jaya), île de Sumba ainsi que les îles de Lombok, Pantar, Alor à l'E de Flores M (+ T*) 1-12: Kalimantan (Bornéo), îles au large de la côte W de Sumatra (Nias, Siberut, Sipura, Pagai Selatan et d'autres), au Nusa Tenggara oriental: îles de Flores et Timor, (sauf les îles à l'E de Nusa Tenggara oriental, voir ci-dessus), groupe d'îles au SE de Sulawesi; archipel des Moluques M 1-12: Bali, Sumatra, Java, Sulawesi, West Nusa Tenggara (îles de Lombok jusqu'à Sumbawa), régions >2000m O: grandes villes <i>P. vivax</i> 37%, <i>P. falciparum</i> 61%, ainsi que <i>P. knowlesi</i> , prévalence particulièrement élevée à Kalimantan (Bornéo)	-	Tl a)									a) à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois b) risque élevé seulement pour les îles à l'E de Bali, autrement risque faible (R) c) cas humains connus en particulier à Bali, Kalimantan, Irian Java, Nusa Tenggara, Sumatra. Risque le plus élevé au Nusa Tenggara oriental (surtout Flores). La pénurie locale de vaccin contre la rage est fréquente. d) 2019: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1)
Iran	M 3-11: zones rurales de Hormozgan, au sud, dans les provinces du Sistan-Beluchistan, de Kerman, ainsi que dans certaines parties des provinces de Fars et de Buscher O: parties restantes du pays <i>P. vivax</i> 95%, <i>P. falciparum</i> , autre Derniers cas autochtones déclarés en 2017	+	R	R	R	-	-	-	+	+ b)	<p>a) TI à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois b) il est fortement recommandé aux personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, de recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter l'Iran (inscription dans le Certificat international de vaccination, selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021. www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihc-emergency-committee) Séjours <4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2021: échantillons de poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale trouvés dans l'environnement (cVDPV2)</p>	

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES						
		HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID- 19*	Po								
	Malaria	Recommandation OMS Conditions d'antécédents spécifiques selon pays																
Iraq	M 5-11 : < 1500 m au NE Derniers cas autochtones déclarés en 2009.	- , TI a)	R	R	R	-	-	-	-	-	-	+	+ b)	-				a) TI à l'exclusion des enfants âgés de < 6 mois b) pour les personnes provenant des pays suivants, une vaccination à l'aéroport d'ERBIL est exigée (carnet de vaccination international): Afghanistan, Nigeria, Pakistan, Somalie, Syrie et Soudan du Sud.
Israël	-	-	R	R	R	-	-	-	-	-	-	+	-	-				a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR (« Visiting Friends and Relatives ») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres.
Japon	-	-	R	-	-	-	R:	7-10 a)	-	-	-	+	-	-				a) vaccination seulement pour les longs séjours en zones rurales (rizières et élevages de cochons).
Jordanie	-	- , TI a)	R	R	R	-	-	-	-	-	-	+	-	-				a) TI à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades)
Kazakhstan	-	- , TI a)	R	R	R	-	-	-	-	-	-	+	-	-				a) TI à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois b) cas isolés dans la région Almaty et à l'E du pays. Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades)
Kirghizistan	-	-	R	R	R	-	-	-	-	-	-	+	-	-				a) rare, mise en évidence chez des animaux, aussi dans le Parc National Nature, Ala-Archa.
Koweït	-	-	R	-	-	-	R a)	-	-	-	-	+	-	-				a) risque faible
Laos	Le risque de paludisme varie considérablement d'une région à l'autre et avec lui, les mesures de prévention; voir également la carte. P 1-12 : certains territoires du tiers inférieur S du pays M (*T*) 1-12 : certains territoires situés dans la moitié S du pays et à l'extrémité N de la Chine (province de Phongsali). M : 1-12: moitié N du pays (à l'exception des régions citées ci-dessus) O : Vientiane <i>P. falciparum</i> 32 %, <i>P. vivax</i> 66 %, <i>P. knowlesi</i> rare	- , TI	R	R	R	-	-	R:	1-12, sur-tout 6-10	-	-	+	+ a)	-				a) 2016: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1)

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES	
		YF <small>Recom- mation OMS/ Conditions d'entrées spécifique- selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **		
Liban	—	—	+	R	R	R	—	—	—	+	—	—	
Malaisie	Voir également la carte M (+T*) 1-12 a) : E de la Malaisie (Bornéo) M 1-12 : régions rurales de la Malaisie occidentale 0 : Georgetown, Kuala Lumpur <i>P. vivax</i> 69 %, <i>P. falciparum</i> 22 % (données équivoques), <i>P. knowlesi</i> (dans certaines régions jusqu'à 80%) Sarawak: également <i>P. cyno- malgi</i>	—, T1 b)	+	R	R	Rc)	—	R: 1-12	—	+	+ d)	—	a) à Sabah, >80 % des cas de paludisme dus à <i>P. knowlesi</i> b) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an c) risque accru sur l'île de Bornéo (augmentation du nombre de cas humains depuis 2017, notamment au Sarawak), cas humains sporadiques connus dans le NE et le NE du pays à la frontière avec la Thaïlande. d) pays considéré comme « plus infecté par des poliovirus sauvages ou par des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV), mais qui reste vulnérable à l'émergence et à la circulation d'un WPV ou cVDPV (selon WHO, 20.08.2021 www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ivr-emergency-committee : vaccination de base contre la polio et rappels tous les 10 ans 2020: cas dus à des virus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1)
Maldives	—	—, T1 a)	+	R	R	—	—	—	—	+	—	—	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Mongolie	—	—	+	R	R	R	—	—	— a)	+	—	—	a) cas isolés dans la zone frontière N avec la Russie
Myanmar/ Birmanie	Le risque de paludisme varie considérablement d'une région à l'autre et avec lui, les mesures de prévention: voir également la carte. P 1-12 : tiers N entre l'Inde et la Chine ainsi que la région W bordant le Bangladesh jusqu'en amont de Thandwe et les régions E et SE bordant la Thaïlande (voir la carte). M (+T*) 1-12 : régions du N, NO, NW entre les régions «P» et «M» M 1-12 : régions centrales, altitude >1000 m 0 : Yangon (Rangoon), Mandalay City <i>P. falciparum</i> 42 %, <i>P. vivax</i> 58 %, <i>P. knowlesi</i> rare	—, T1	+	R	R	R	—	R: 5-10	—	+	+ a)	—	a) pays considéré comme « plus infecté par des poliovirus sauvages (WPV) ou par des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV), mais qui reste vulnérable à l'émergence et à la circulation d'un WPV ou cVDPV (selon WHO, 20.08.2021 www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ivr-emergency-committee : vaccination de base contre la polio et rappels tous les 10 ans 2019: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1)

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recommandation OMS Conditions d'application spécifiques selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Népal	Malaria M1-12 : <2000 m, principalement les districts du Terai vers l'Inde, Royal Chitwan Park 0 : Kathmandu, Pokhara, Himalaya <i>P. vivax</i> 99%, <i>P. falciparum</i> 1%, autres	-, T1	+	R	+	R	-	R: 1-12 a)	-	+	-	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)</p> <p># voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) risque accru en particulier dans le territoire du Terai et dans la vallée Kathmandu</p>
Oman	M1-12 a) : Dakhliyah, N Batinah, N et S Sharqiya Dernier cas autochtone 2012	-	+	R	-	R	-	-	+	-	<p>a) une transmission sporadique de <i>P. falciparum</i> et <i>P. vivax</i> peut se produire à la suite d'importations internationales de parasites. En 2010, des épidémies locales de <i>P. falciparum</i> et de <i>P. vivax</i> ont été signalées dans le gouvernorat d'Ash Sharqiya Nord. Des cas locaux ont également été signalés en 2011 et 2012.</p>	
Ouzbékistan	— Officiellement déclarée exempt de paludisme par l'OMS en 2018. Derniers cas autochtones en 2010.	-	+	R	R	R	-	-	+	-		
Pakistan	Le risque de paludisme varie d'une région à l'autre et avec lui, les mesures de prévention; voir également la carte. P5-11/M(+T*)12-4 : <2500 m dans les provinces du N et du NW, certaines régions du S du pays M(+T*)1-12 : <2500 m reste des régions du S et du SW du pays M1-12 : <2500 m dans le reste des régions du N et NW non indiquées ci-dessus <i>P. falciparum</i> 22%, <i>P. vivax</i> 78 %	-, T1	+	R	+ a)	R	R: SE 5-10 b)	-	+	+ c)	<p>a) depuis 2016 flambée continue avec des infections à <i>Salmonella</i> Typhi multirésistantes</p> <p>b) données limitées, cas humains déclarés des environs de Karachi</p> <p>c) les personnes séjournant > 4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, doivent recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Pakistan (inscription dans le Certificat international de vaccination: selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee)</p> <p>Séjours < 4 semaines: vaccination de base et rappel tous les 10 ans</p> <p>2021: cas dus à des poliovirus circulants sauvages (WPV1) et dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2)</p>	
Palestinienne, Autorité	—	-	+	R	-	R	-	-	+	-		

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entrées spécifique- selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Philippines	Malaria Voir également la carte. P 1-12 : tiers S de l'île Palawan M (+*) 1-12 : tiers central de l'île de Palawan M 1-12 : reste du pays, des îles O : Manila City et autres grandes villes <i>P. falciparum</i> 90%, <i>P. vivax</i> 10%, <i>P. knowlesi</i> rare	-, T1 a)	+	R	R	R	-	R: 1-12	-	+	+b)	a) T1 à l'exclusion des enfants de <1 an b) pays considéré comme « plus infecté par des poliovirus sauvages (WPV) ou par des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV), mais qui reste vulnérable à l'émergence et à la circulation d'un WPV ou cVDPV (selon WHO, 20.08.2021 www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee : vaccination de base contre la polio et rappels tous les 10 ans Cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1 en 2019)
Qatar	—	-	+	R	-	R a)	-	-	+	-	- b)	a) risque faible, données limitées b) pour les personnes en provenance des pays suivants, une vaccination contre la polio est exigée (carnet de vaccination international): Afghanistan et Pakistan.
Singapour	—	-, T1 a)	+	R	-	-	R	R	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants de <1 an
Sri Lanka	M 1-12 a) : < 1200 dans la Northern Prov. O : dans le reste du pays (= la plupart des régions touristiques) <i>P. vivax</i> 98%, <i>P. falciparum</i> 2%	- T1 b)	+	R	R	R	R	R: 1-12	+	-	-	a) Officiellement exempt de paludisme (OMS septembre 2016). Comme la surveillance pose potentiellement des problèmes en raison de l'instabilité politique dans la province du nord, il est conseillé de se protéger contre les moustiques. b) T1, y compris pour les voyageurs en provenance de São Tomé-et-Principe, la Somalie, la Tanzanie, à l'exclusion des enfants âgés de <9 mois
Syrie	M 5-10 a) : dans le N, en particulier dans le Gouvernorat d'Al-Hasaka au NE Dernier cas déclaré 2005	-, T1 b)	+	R	R	R	R	-	+	-	+ c)	a) pas de surveillance depuis 2010 b) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <6 mois c) 2017: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV2) Eventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades)

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES			
		YF <small>Recom- mension OMS/ Conditions d'entree sanctique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **				
Turkménistan	—	—	+	R	R	R	R	R	R	R	+	—	—		
Vietnam	Le risque de paludisme est très faible dans tout le pays et n'est accru que dans les régions frontalières avec le Cambodge et le Laos (mesures de prévention, voir aussi la carte. P 1-12 : régions frontalières avec le Cambodge M 1-12 : reste du pays O : centres des grandes villes <i>P. falciparum</i> 67 %, <i>P. vivax</i> 32 %, <i>P. knowlesi</i> rare	—, T1 a)	+	R	R	R	R	R	R	R	+	+	—		a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an
Yémen	P 1-12 a) : tout le pays, San'a incl. et l'île Sokotra (île au large de la Somalie) M (T*) 1-12 : Sokotra (île au large de la Somalie) <i>P. falciparum</i> 99%, <i>P. vivax</i> 1%, <i>P. malariae</i> , <i>P. ovale</i> rares	—	+	R	R	R	R	R	R	R	+	+	+ b)		a) la situation du paludisme n'est pas claire en raison de l'instabilité politique actuelle. De même, les soins de santé et le diagnostic du paludisme ne sont pas garantis dans le pays. b) les personnes séjournant >4 semaines dans le pays et dont le dernier vaccin polio date de plus d'un an, doivent recevoir 1 dose de rappel (IPV) avant de quitter le Yémen (inscription dans le Certificat international de vaccination; selon les recommandations de l'OMS, 20.08.2021, www.who.int/news/item/20-08-2021-statement-of-the-twenty-ninth-polio-ihf-emergency-committee) Séjours <4 semaines : vaccination de base et rappel tous les 10 ans 2021 : cas dus à des virus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1) Une épidémie de choléra sévit dans le pays. Toutefois, la vaccination contre le choléra n'est recommandée que pour les missions humanitaires et les visites familiales.

ASIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME		VACCINATIONS*										REMARQUES	
	Malaria	Recommandation OMS/ Conditions d'entrée Spécifique Selon pays	YF	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID-19*	Po		
Australie	-	- , T1	-	R	R	-	- a)	-	R: 1-12 b)	-	+	-	**	* Voir les abréviations en page 1 ** Voir également OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations) # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19
Cook (Iles)	-	-	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	a) seulement rage de chauve-souris australiennes b) territoires concernés : Torres Strait et Péninsule du cap au NE de l'Australie
Fidji (Iles)	-	- , T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	a) T1 pour les personnes en provenance d'un pays d'endémie dans les 10 jours précédant l'arrivée, à l'exclusion des enfants âgés < 1 an
Guam (US)	-	-	+	R	R	-	-	-	R: 10-3 a)	-	+	-	-	a) très rare
Kiribati	-	- , T2 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	+	+	-	a) T2 à l'exclusion des enfants âgés de < 1 an
Marshall (Iles)	-	-	+	R	R	R	-	-	-	-	+	+	-	a) Depuis décembre 2019 il faut une preuve de vaccination (carnet de vaccination) ou d'une immunité (présence anticorps documentée) contre la rougeole; cela ne concerne pas les personnes nées avant 1958.
Micronésie	-	-	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	Allègement des conditions d'entrée pour la fièvre jaune
Nauru	-	-	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de < 9 mois
Nioué	-	- , T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	
Norfolk (Ile)	-	-	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	
Nouvelle-Calédonie	-	- , T1 a)	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	a) T1 à l'exclusion des enfants âgés < 1 an
Nouvelle-Zélande	-	-	-	R	R	-	-	-	-	-	+	- a)	-	a) Nouvelle-Zélande : une vaccination contre la polio est exigée (carnet de vaccination international) pour les voyageurs en provenance d'Afghanistan ou du Pakistan. La vaccination doit avoir eu lieu 4 semaines avant l'entrée dans le pays et ne pas dater de plus d'un an. Annulation des conditions d'entrée pour la fièvre jaune
Palau	-	-	+	R	R	R	-	-	-	-	+	-	-	a) données limitées
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	+	R	R	+	R	-	R a)	-	+	+	+	b) 2018: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1)

OCEANIE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME		VACCINATIONS*										REMARQUES			
	Malaria	YF <small>Recom- mandation OMS/ Conditions d'entrées spécifiques selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID- 19 ^a	Po					
Pitcairn	—	-, T1	+	R	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie française	—	-, T1 a)	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Salomons (Iles)	P 1-12 : dans tout le pays <i>P. falciparum</i> 21 %, <i>P. vivax</i> 65 %	-, T2	+	R	R	-	-	R a)	-	+	b)	-	-	-	-	-
Samoa US	—	-	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Samoa Western	—	-, T1 a)	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Tonga	—	-	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Tuvalu	—	-	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Vanuatu	P 1-12 : Espiritu Santo, Malakula, Vanua Lava, Epi M (+T*) 1-12 : Ambrym, Maéwo, Pentecost, îles Torres et autres îles (exceptions cf. ci-dessus et ci-dessous) M 1-12 : Port-Vila, îles Efaté	-	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
Wallis & Futuna	—	-, T1	+	R	R	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-

OCEANIE

* Voir les abréviations en page 1
 ** voir également OFSP « Plan de vaccination suisse »
 (Directives et recommandations)
 # voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19

a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an

a) très rare 10-3

b) Depuis décembre 2019, une preuve de vaccination contre la rougeole doit être présentée à l'entrée dans les îles Salomon pour les voyageurs en provenance d'Australie, des îles Fidji, de Kiribati, de Nouvelle-Zélande, des Samoa américaines, de Samoa, des Philippines, de Papouasie-Nouvelle-Guinée ou de Tonga (à l'exclusion des séjours de transit dans les pays mentionnés).
 La vaccination ou la mise en évidence d'anticorps doit avoir été effectuée au moins 15 jours avant l'arrivée dans les îles Salomons (documents requis).

Les enfants de moins de 6 mois, les femmes enceintes et les personnes présentant une contre-indication documentée à la vaccination contre la rougeole sont exemptés de cette condition d'entrée.

a) T1 à l'exclusion des enfants âgés de <1 an

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF Recom- mandation OMS/ Conditions d'entiers spécifique selon pays	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Albanie	—	+, T2 a)	R	—	R	—	—	R	+	—	—	a) TI à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Allemagne	—	—	R	—	—	—	—	R a)	+	—	—	a) risque surtout dans la moitié S du pays (RKI: <i>Epidemiologische Bulletin</i> 4.3.2021)
Autriche	—	—	R	—	—	—	—	R a)	+	—	—	a) risque dans tout le pays, sauf dans les montagnes. Le risque le plus élevé se situe dans le sud.
Bélarus	—	—	R	—	R	—	—	R	+	—	—	a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR («Visiting Friends and Relatives») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres.
Belgique	—	—	R	—	—	—	—	R a)	+	—	—	a) Les premiers cas de TBE ont été signalés en 2020
Bosnie	—	—	R	—	R	—	—	R a)	+	—	—	a) dans le N
Bulgarie	—	—	R	—	R a)	—	—	R	+	—	—	a) risque faible, élevé chez les animaux sauvages (renards), aucun cas humain depuis au moins 2000
Chypre	M 4-11: a)	—	R	—	—	—	—	R	+	—	—	a) Août 2017 : 3 touristes infectés par du <i>P. vivax</i> après séjour dans le nord de l'île.
Croatie	—	—	R	—	R b)	—	—	R c)	+	—	—	a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR («Visiting Friends and Relatives») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres b) cas de rage terrestre connus, données limitées c) dans tout le pays, en particulier le NE
Danemark	—	—	R	—	—	—	—	R a)	+	—	—	a) en particulier, île de Bornholm, Zélande du Nord, Tokkekøbb Hegn (zone forestière au nord de Copenhague)

EUROPE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES
		YF <small>Recommandation mésoparasitologie OMS/ Conditions d'entasse spécifique selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Espagne	—	—	—	R	—	R a)	—	—	—	+	—	<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également l'FS « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)</p> <p># voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p> <p>a) il existe un risque de rage dans les territoires nord-africains de Ceuta et Melilla.</p> <p>Aucun cas de rage n'a été signalé chez les animaux domestiques ou sauvages dans les autres régions d'Espagne (y compris les Baléares et les Canaries)</p>
Estonie	—	—	— a)	R	—	R b)	—	—	R c)	+	—	<p>a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR (« Visiting Friends and Relatives ») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres.</p> <p>b) cas isolés de rage terrestre connus, pas de cas humain depuis 2000 (au moins).</p> <p>c) dans tout le pays. Risque majeur à l'W du pays (Pärnu-maa, Läänemaa), à l'E (Ida-Virumaa), lles Saaremaa et au SE (Põlvamaa, Tartumaa).</p> <p>Co-circulation des 3 sous-types : FSME, Sibérie et Extrême-Orient</p>
Finlande	—	—	—	R	—	—	—	—	R a)	+	—	<p>a) a) dans tout le pays. Risque le plus élevé : île d'Åland, archipel SW (inclus Kemiö et Uusikaupunki), Turku et autres îles, Karelia, les régions de Simo/Kemi, Pyhäioki, Helsinki/ Archipel de Sjöoo, Kookola, Lappeenranta, Kotka/ Archipel de Hamina.</p>
France	—	—	—	R	—	—	—	—	R a)	+	—	<p>a) risque le plus élevé en Alsace, dans les régions de Lorraine et de Nancy, et dans les régions alpines.</p>
Grèce	— / M 4–11: a)	—	—	R	—	b)	—	—	R c)	+	—	<p>a) pas de risque ou risque minimal (<i>P. vivax</i> 100%) entre avril et novembre dans les régions rurales avec une population migrante élevée. Depuis 2010 : cas isolés surtout chez des migrants en Laconie dans le S (Delta Evrotas) et autres cas isolés (<i>P. vivax</i>); quelques cas autochtones isolés (probablement dans le contexte d'un "paludisme introduit") également dans les régions de West Achaëa, Evros, Thessaly, Missolonghi, Thessalonique et la Macédoine-Centrale (<i>P. vivax</i>)</p> <p>b) cas isolés de rage terrestre connus (Nord)</p> <p>c) cas isolés dans la région de Thessalonique.</p>

EUROPE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME		VACCINATIONS*								REMARQUES	
	Malaria	YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entree sanitaire selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **	
Hongrie	—	—	a)	R	—	R b)	—	—	R	+	—	a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR ("Visiting Friends and Relatives") lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres b) risque faible, élevé chez les animaux sauvages (renards), aucun cas humain depuis au moins 2000
Italie	—	—	—	R	—	—	—	—	R a)	+	—	a) principales régions au N/NE (Trentin-Haut-Adige, Vénétie, Frioul-Vénétie Julienne), en Emilie-Romagne et dans les Pouilles et en Toscane au NW de Florence.
Kosovo	—	—	+	R	—	R	—	—	R	+	—	
Lettonie	—	—	-a)	R	—	R b)	—	—	R c)	+	—	a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR («Visiting Friends and Relatives») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres b) risque faible, élevé chez les animaux sauvages (renards), 2 cas humains signalés depuis 2000 c) dans tout le pays, y compris dans la ville de Riga
Liechtenstein	—	—	—	R	—	—	—	—	R	+	—	
Lituanie	—	—	-a)	R	—	R	—	—	R	+	—	a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR («Visiting Friends and Relatives») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres
Malte	—	-TJ a)	—	R	—	—	—	—	—	+	—	a) TL à l'exclusion des enfants âgés de <1 an
Macédoine du Nord	—	—	+	R	—	R	—	—	—	+	—	
Moldavie	—	—	+	R	R	R	—	—	R	+	—	
Montenegro	—	—	+	R	—	R	—	—	—	+	—	

EUROPE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME		VACCINATIONS*										REMARQUES
	Malaria	YF <small>Recom- mencation OMS/ Conditions d'entées spécifique selon pays</small>	HA	HB	Ty	Ra	Me	JE	T B E	DT ROR COVID- 19 ^a	Po		
Norvège	—	—	—	R	—	R a)	—	—	R b)	+	—	—	<p>a) rage terrestre à Svabard. Pas de risque de rage sur le continent</p> <p>b) principalement sur la côte SE et S (Telemark, Agder, Buskerud, Telemark et Vestfold), l'île de Tromsø, toutes les régions côtières du S jusqu'à l'Arctique</p>
Pologne	—	—	— a)	R	—	R	—	—	R b)	+	—	—	<p>a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR («Visiting Friends and Relatives») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres</p> <p>b) dans tout le pays. Risque le plus important dans le NE: Warmińsko-Mazurskie (région des lacs de Mazurie), Białystok et Podlaskie</p>
Portugal	—	—	—	R	—	—	—	—	—	+	—	—	a) district de Tula et Transylvanie (peu de données)
Roumanie	—	—	+	R	R	R	—	—	R a)	+	—	—	a) au S de la région de Khabarovsk
Russie (Féd.)	—	—	+	R	R	R	—	R: E7-9 a)	R b)	+	—	—	<p>b) couloir de risque à l'échelle du pays, d'W en E (zone tempérée). Le risque est le plus élevé dans la région de l'Oural (en particulier autour de la ville de Yekaterinburg), à Okhotsk, dans la région des montagnes Sikhote-Alin près de Vladivostok, sur le lac Baikal et en Crimée. Dans l'W du pays, surtout FSME, tandis que vers l'est, c'est la variante la plus dangereuse (sous-type sibérien et extrême-oriental, dont l'incidence mondiale est la plus élevée en Sibérie occidentale). Éventuellement test VIH obligatoire (se renseigner auprès des ambassades)</p>
Serbie	—	—	+	R	—	R	—	—	R a)	+	—	—	a) dans tout le pays
Slovaquie	—	—	— a)	R	—	R b)	—	—	R	+	—	—	<p>a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR («Visiting Friends and Relatives») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres</p> <p>b) risque faible, élevé chez les animaux sauvages (renards); pas de cas humain depuis 2000 (au moins)</p>

EUROPE

PAYS	PROTECTION CONTRE LE PALUDISME	VACCINATIONS*										REMARQUES				
		YF <small>Recom- mendation OMS/ Conditions d'entiers spatiaux selon pays</small>	HA	HB **	Ty	Ra	Me **	JE	T B E	DT ROR ** COVID- 19*	Po **					
	Malaria															<p>* Voir les abréviations en page 1</p> <p>** Voir également l'OFSP « Plan de vaccination suisse » (Directives et recommandations)</p> <p># voir www.bag.admin.ch/vaccins-covid19</p>
Slovénie	—	—	-a)	R	-	R	-	R	b)	-	R	+	-	-	-	<p>a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR (« Visiting Friends and Relatives ») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres</p> <p>b) risque faible, élevé chez les animaux sauvages (renards); pas de cas humain depuis 2000 (au moins)</p> <p>c) dans tout le pays; incidences plus hautes dans les régions de Gorenjska et Koroška</p>
Suède	—	—	-	R	-	-	-	R	-	-	R	+	-	-	-	<p>a) risque élevé, notamment dans le S du pays (régions de Stockholm, Södermanland, Uppsala, Västra Götaland, Göteborg et autres)</p>
Suisse	—	—	-	R	-	-	-	R	-	-	R	+	-	-	-	<p>a) extension des zones touchées à l'échelle nationale. Vaccination recommandée pour les activités de plein air dans tous les cantons (sauf le canton de Genève et le Tessin), voir aussi l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) www.bag.admin.ch/fsmf-fr</p>
Tchéquie	—	—	-a)	R	-	R	-	R	b)	-	R	+	-	-	-	<p>a) vaccination recommandée pour les voyageurs et les VFR (« Visiting Friends and Relatives ») lors de séjours dans des régions reculées et/ou dans des conditions sanitaires médiocres</p> <p>b) risque faible dans un rayon de 50 km des zones frontalières avec la Pologne et la Slovaquie</p> <p>c) dans tout le pays. Le plus grand risque se situe au sud de Prague (S Bohême, collines Moravie-Bohême)</p>
Turquie	— Depuis 2014, 1 cas sporadique; on ne sait pas s'il s'agit d'un cas autochtone. <i>P. vivax</i>	—	+	R	-	R	-	R	R	-	-	+	-	-	-	<p>a) lors d'opérations humanitaires dans les camps de réfugiés évaluer le bien-fondé d'un rappel, car la Syrie est classée vulnérable aux épidémies de polio (circulation de cVDPV1 2018)</p>
Ukraine	—	—	+	R	-	R	-	R	R	-	R	+	-	-	-	<p>a) risque le plus élevé en Volhynie (NW du pays), moitié W du pays et Crimée</p> <p>b) 2015: cas dus à des poliovirus circulants dérivés d'une souche vaccinale (cVDPV1) au SW (frontière Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Pologne)</p>

EUROPE

Figure 1:

Recommandations du Comité suisse d'experts en médecine des voyages (CEMV) pour la prévention du paludisme 2021.

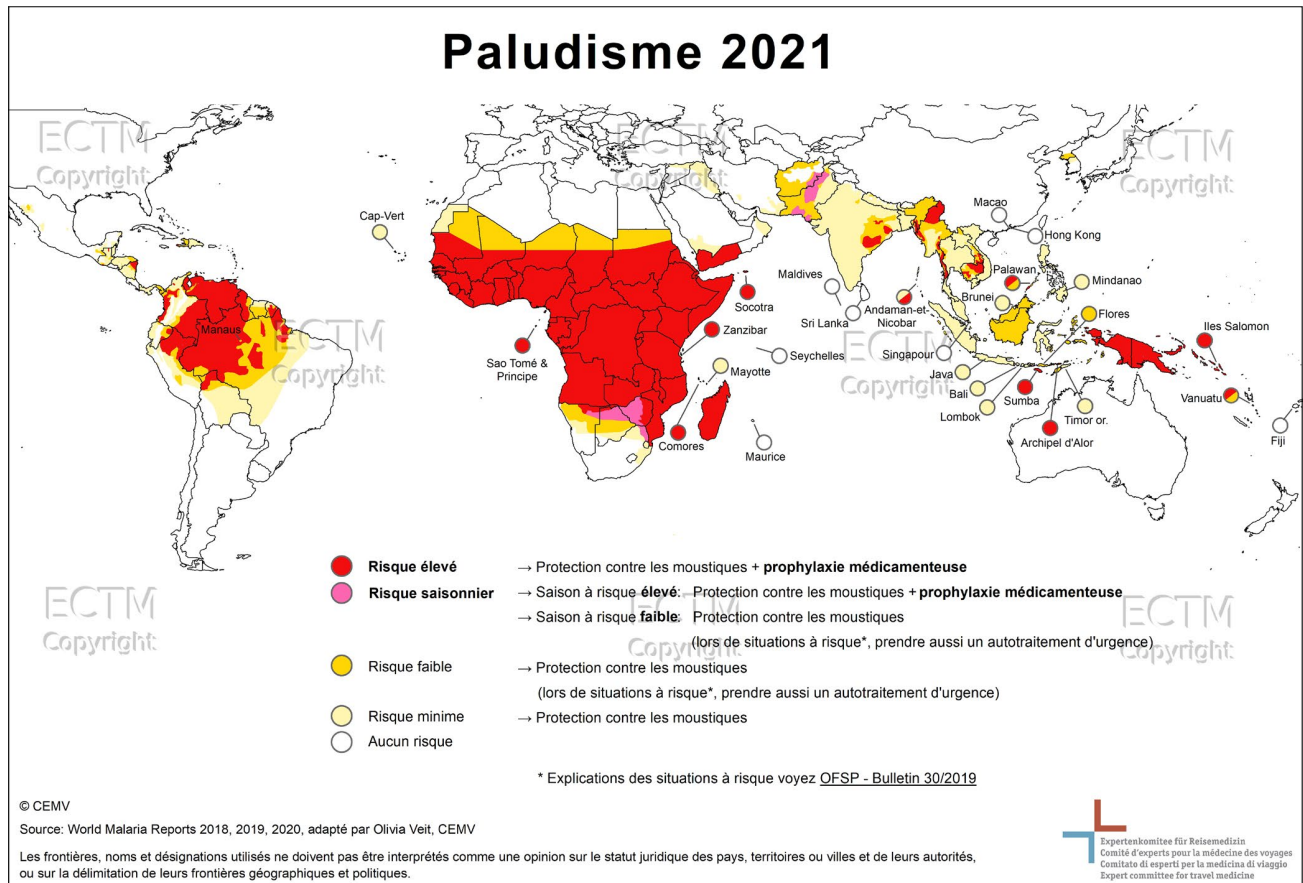
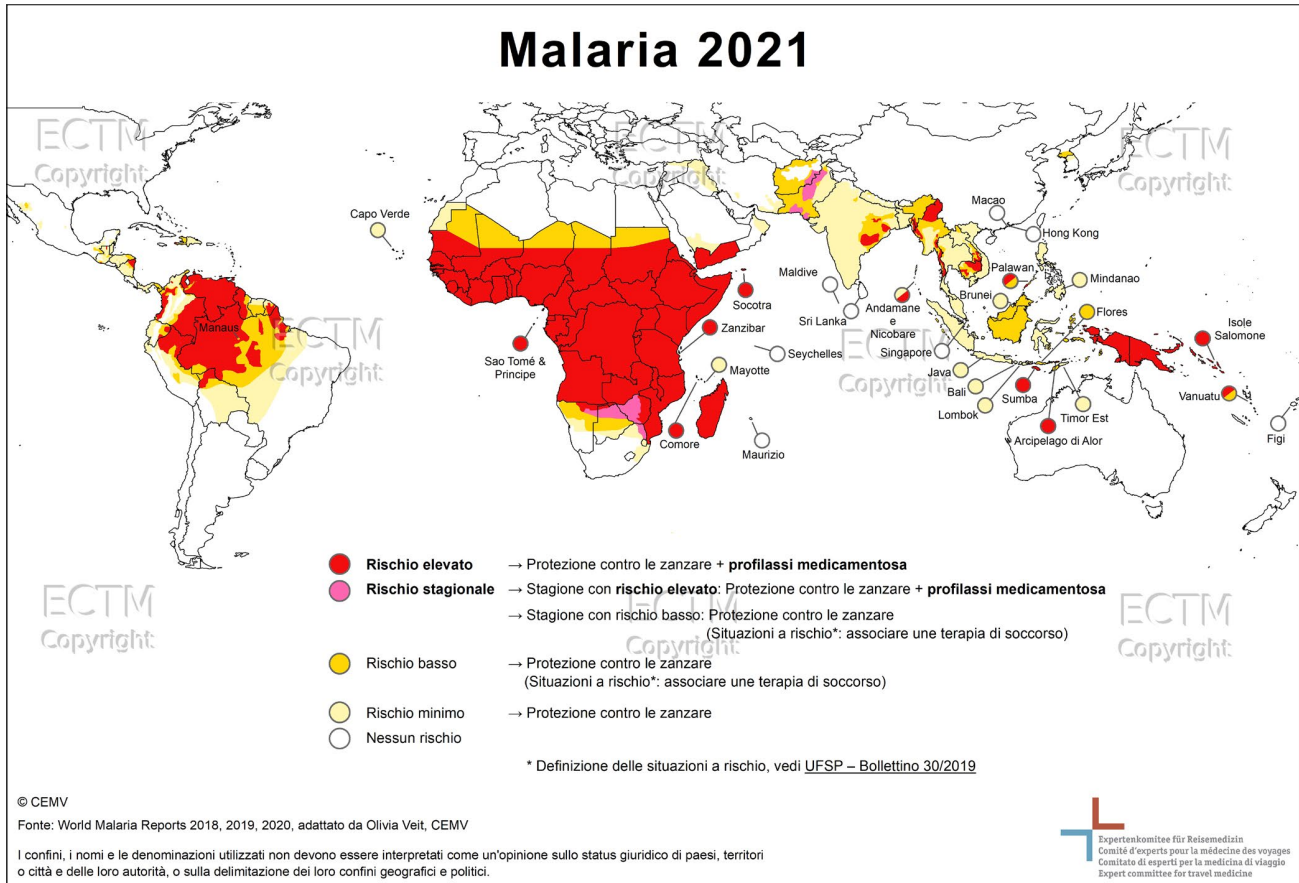


Figura 2:

Profilassi della malaria 2021 – Raccomandazioni del « Comitato di esperti per la medicina di viaggio » (CEMV/Svizzera).



Références :**Fièvre jaune :**

<http://www.who.int/ith/en/>

<http://www.who.int/ith/ith-country-list.pdf?ua=1>

<https://wwwnc.cdc.gov/travel/yellowbook/2018/infectious-diseases-related-to-travel/yellow-fever-malaria-information-by-country>

Conditions d'entrée par pays : «Internationalen Air Transport Association» (IATA)

Méningite :

<http://www.who.int/ith/en/>

<http://www.who.int/emergencies/diseases/meningitis/epidemiological/en/>

Polio :

<http://www.who.int/news-room/detail/15-08-2018-statement-of-the-eighteenth-ihc-emergency-committee-regarding-the-international-spread-of-poliovirus>

<http://polioeradication.org/polio-today/polio-now/public-health-emergency-status/>

http://polioeradication.org/wp-content/uploads/2016/09/14IMB_Report_EN.pdf

<https://polioeradication.org/where-we-work/key-at-risk-countries/>

Le Comité suisse d'experts en médecine des voyages (CEMV) recommande, en plus des sources citées ci-dessus, un rappel de vaccination contre la polio tous les 10 ans (pour les personnes complètement vaccinées) pour les pays d'Afrique subsaharienne, les pays en situation d'instabilité politique et/ou de surveillance.

Rage :

<https://www.who-rabies-bulletin.org/>

<https://www.who-rabies-bulletin.org/site-page/queries>

http://www.who.int/gho/neglected_diseases/rabies/en/

<https://www.gov.uk/government/publications/rabies-risks-by-country/rabies-risks-in-terrestrial-animals-by-country>

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6160905/>

Fièvre typhoïde :

<http://www.who.int/ith/en/>

CATMAT, Canada : Statement on international travellers and typhoid, 2014: <http://publications.gc.ca/site/archivee/archived.html>

http://publications.gc.ca/collections/collection_2014/aspc-phac/HP40-98-2014-eng.pdf

Milligan et al. Vaccines for prevention typhoid fever. Cochrane Database Syst Rev 2018;5:CD001261.

WHO-Typhoid vaccines. Position paper, WER 2018: <https://www.who.int/publications/i/item/typhoid-vaccines-who-position-paper-march-2018>

Autres :

<http://www.who.int/ith/en/>

<https://www.bag.admin.ch>

<https://wwwnc.cdc.gov/travel/yellowbook/2018>

<https://wwwnc.cdc.gov/travel/yellowbook/2018/updates>